

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2084 - LUNDI 11 AOÛT 2014

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Majorité et opposition radicalisent leurs positions



Évariste Boshab, secrétaire général du PPRD



Vital Kemerhe, président de l'UNC

Sûre de la légalité d'un référendum afin de modifier la Constitution, la majorité est bien décidée à atteindre son objectif face à une opposition décidée à lui barrer la route. La conférence organisée en marge du sommet États-unis-Afrique par l'ONG américaine National Endowment For Democracy (NED) a permis de juxtaposer les arguments des uns et des autres sur cette problématique de sorte à permettre à l'opinion internationale de se forger une réelle conviction. Aucune éclaircie après ce débat, certes houleux, mais qui n'aura pas permis de le faire évoluer, les positions restant toujours figées. « *S'il y a révision, elle sera constitutionnelle* », martèle-t-on du côté de la majorité tout en faisant remarquer que la Constitution, elle-même, a prévu la manière dont elle peut être révisée. Pour l'opposition, il est hors de question, au nom de l'alternance au pouvoir, d'accorder un quelconque mandat supplémentaire à Joseph Kabila via une modification des dispositions verrouillées de l'article 220 de la Constitution. [Page 18](#)

RVA

L'entreprise
sous menace de grève

Les travailleurs de la Régie des voies aériennes (RVA) ont lancé un ultimatum de quarante-huit heures au gouvernement afin de satisfaire à leurs revendications. Dans un document émis par le banc syndical de cette entreprise, ils menacent de déclencher l'opération « Ciel sans avion en RDC » après l'expiration le 8 août de leur ultimatum. Parmi les revendications, il y a notamment l'opposition au retour de l'Aéroport de Paris ingénierie dont le bilan de gestion pendant deux ans à la tête de la société a été négatif dans le cadre de la gestion et l'assistance technique.

Ces travailleurs s'opposent, par ailleurs, au projet de la scission de leur entreprise en deux sociétés distinctes et réclament l'apurement des arriérés de salaires des entités de l'intérieur, le paiement des décomptes finals du personnel licencié, retraité et décédé.

[Page 19](#)

Tour de contrôle de l'aéroport de Ndjili

ÉBOLA

L'OMS propose un nouveau
plan de riposte

Le plan dont le coût est estimé cent millions de dollars s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale, régionale et nationale de lutte intensifiée destinée à maîtriser la fièvre hémorragique d'Ébola qui s'étend sur l'Afrique de l'ouest. Enrayer la transmission de la

maladie à virus Ébola dans les pays touchés en généralisant l'application de mesures de lutte efficaces reposant sur des données factuelles et éviter sa propagation dans les pays voisins en renforçant les mesures de riposte en cas d'épidémie, telles sont les stratégies principales

sur lesquelles s'appuie ce nouveau plan. Les pays concernés, notamment la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont déterminé ce dont ils ont besoin et l'OMS fait appel à la communauté internationale pour promouvoir ce plan de riposte.

[Page 20](#)

AGRICULTURE

Un plaidoyer
en faveur du Service
de la quarantaine
animale et végétale

Le coordonnateur national du Service de la quarantaine animale et végétale (SQAV) a lancé, le 7 août, à Kinshasa un appel au soutien de son service afin de lui permettre de couvrir toutes les frontières du pays. Ce plaidoyer vise à permettre à ce service d'assurer la surveillance zoo et phytosanitaire ainsi que la gestion de la quarantaine animale et végétale sur l'ensemble du territoire national. Cette action vise également le renforcement des capacités de ce service en vue de lui permettre de remplir sa mission dans toutes les frontières du pays.

Le SQAV garantit, au regard de sa mission, le contrôle des mouvements d'entrée et de sortie des animaux, des végétaux et leurs produits dérivés en vue de prévenir l'introduction, la dissémination et la propagation des maladies et/ou des germes pathogènes et nuisibles à la santé des hommes, des animaux et des végétaux.

[Page 20](#)

ATHLÉTISME

La RDC participe au dix-neuvième
championnat d'Afrique à Marrakech[Page 21](#)

ÉDITORIAL

Règles

L'idée de modifier la Constitution qui nous régit étant, semble-t-il, acquise au plus haut niveau de l'État, le débat qui s'est engagé il y a plusieurs mois et dont nous n'avons cessé de rendre compte ici même va nourrir un grand débat national dans les semaines et les mois à venir. Aussi convient-il de rappeler, avant qu'il ne s'engage publiquement, les règles qui devront régir les échanges de vues qui en découleront, si du moins l'on veut que ceux-ci permettent à notre jeune démocratie de progresser.

La première de ces règles est la modération. Que l'on soit pour ou contre la révision constitutionnelle, le principe qui doit dominer les débats est celui de la formulation calme, pondérée, argumentée, des positions que chacun adoptera et exprimera. Rien, en effet, ne serait plus mauvais, plus dangereux, que d'engluer dans la passion politique un dialogue dont peuvent et doivent sortir de grandes avancées sur la voie de notre gouvernance publique.

La deuxième règle est le respect des institutions qui nous ont permis de franchir une étape décisive sur la voie de la paix au lendemain des guerres civiles qui dressèrent notre peuple contre lui-même. Certes, comme toutes les créations humaines, ces institutions ne sont pas exemptes de défauts, mais elles nous ont réconciliés avec nous-mêmes et, à ce titre, méritent d'être respectées même si les uns ou les autres estiment qu'elles doivent évoluer.

La troisième règle est la prise en compte des attentes réelles de la société à laquelle nous appartenons. Si ce travail avait été fait au lendemain de la Conférence nationale souveraine, le Congo n'aurait pas sombré dans le chaos comme il le fit quelques années plus tard. Au-delà des convictions politiques qui s'exprimeront à propos du changement de Constitution, ce qui comptera donc le plus est la recherche d'un consensus national sur les questions essentielles.

Nos lecteurs doivent savoir que nous veillerons à ce que les trois règles énoncées, ici, soient strictement respectées dans nos propres colonnes. Tout simplement parce que les médias seront l'un des vecteurs privilégiés du débat national qui va s'engager et qu'à ce titre, ils devront faire en sorte que l'opinion des uns et des autres soit portée à la connaissance du public.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le F3C invite le président de la République à convoquer un référendum

Les animateurs du Front citoyen pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 (F3C) ont organisé, le 7 août au Palais des congrès de Brazzaville, un meeting en salle. Ils ont invité le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à convoquer un référendum constitutionnel pour changer l'actuelle constitution.

Les organisateurs de cette rencontre ont indiqué que leur appel au changement de la constitution, émis le 22 mars 2014 à Dolisie, dans le Niari, lors de la rencontre citoyenne des populations avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est repris par la grande majorité des Congolais. En témoignent : les rassemblements, les meetings, les diverses déclarations, les conférences-débats, les prises de position dans la presse qui appellent, ici et là à travers le pays, au changement de la constitution.

L'actuelle loi fondamentale, selon le F3C, ne cadre plus avec « les nouvelles exigences temporelles congolaises ». Ce mouvement s'est dit satisfait par les récentes déclarations du président de la

République, à Washington. En effet, s'exprimant le 1er août au National Press Club, Denis Sassou N'Guesso déclarait : « Le débat qui se développe au sein du peuple, c'est le débat en vue du changement de la constitution parce que le peuple pense que la constitution actuelle a atteint certaines limites. Il s'agit du débat pour changer la constitution, pas pour qu'un président, par une volonté de puissance, veuille changer la constitution par lui-même, mais pour le pays, pour que les institutions du pays progressent. Mais cela dépend de la volonté populaire. La constitution, si elle doit être changée, elle ne peut l'être qu'à travers un référendum, et s'il y a référendum populaire, je ne vois pas quelle est la force de la démocratie qui pourrait être au-dessus de la volonté du peuple exprimée par référendum ».

« Le nouveau texte constitutionnel préconisera des mécanismes d'une transition sans heurts »

Le F3C a exhorté le Président de la République à écouter la voix du peuple et à diligenter le processus du changement de constitution. C'est ain si qu'il s'engage à

soutenir le chef de l'État dans toutes les initiatives allant dans le sens du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Justin Koumba a pris acte de cette déclaration et a promis aux membres de son mouvement de le remettre à mains propres au Président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Répondant aux questions des journalistes pendant l'interview, après la déclaration, le ministre Pierre Mabiala, l'un des dirigeants du Front, a indiqué que le changement de constitution ne signifie pas « l'écroulement de l'architecture institutionnelle » comme le pensent de nombreux Congolais. Le nouveau texte constitutionnel préconisera des mécanismes d'une transition sans heurts.

Créé par des responsables politiques et autres forces vives du Niari proches de la majorité présidentielle, le F3C commence à rallier des hommes politiques d'autres départements. La présence, jeudi, des députés Sylvestre Ossiala, Valère Eteka Yemet, Raymond Bongo Mavoungou, l'ancien député Lucile Oba Sauthat, Serge Ikiemi, Clotaire Ouelo, Mélanie Ebouritso et autres est révélatrice.

Roger Ngombé

L'Association Bana Poto-Poto joue sa partition

L'Organisation qui se réclame de la société civile congolaise s'est prononcée, le 07 août à Brazzaville. Elle dit adhérer au changement de la Constitution du 20 janvier 2002

Cette association compte revoir très ultérieurement ses textes fondamentaux, le bureau exécutif et les autres organes dirigeants lors d'un grand rassemblement de ses membres au Palais des congrès de Brazzaville. Pour donner du poids à cette prochaine rencontre, l'association Bana Poto-Poto va officiellement rallier à sa cause d'autres organisations de la société civile de la commune de Poto-Poto.

« Nous entendons souvent dire que notre association Bana Poto-Poto est apolitique. Ce sont des points de vue tout à fait très limitatifs qui doivent cesser. Que pouvons-nous faire seuls, même avec des plans biens élaborés, des projets biens conçus si nous n'avons pas de soutien ? Nous refu-

sons de nous voiler la face », a indiqué Jean Nicolas Bembé, président national de l'Association Bana Poto-Poto. Il a évoqué l'idée d'aller à la modernité et celle consistant à lever le défi entre la société civile et la politique. « Nous sommes interpellés en tant que citoyens par l'actualité nationale sur la modification ou le changement de la constitution. Nous ne saurons rester insensibles à cette préoccupation nationale », a ajouté Jean Nicolas Bembé.

Des préoccupations communautaires

L'Association Bana Poto-Poto compte également réactualiser le plan de développement de la commune de Poto-Poto qui va s'articuler autour des projets liés à la santé, l'éducation, l'environnement, aux activités culturelles et intergénérationnelles. « Nous allons professionnaliser nos méthodes de fonctionnement pour les présenter aux autorités de notre pays car la

commune de Poto-Poto regorge des cadres compétents et leur expertise est toujours en éveil. Dès lors, les habitants de notre commune vont réellement se prendre en charge en étant en intelligence avec la dimension politique », explique Jean Nicolas Bembé. Au terme de la rencontre, des réactions encourageantes à cette initiative se sont fait entendre de la part des membres de cette association et des natisés de la commune de Poto-Poto. « Il faut qu'on redonne un certain dynamisme à cette association. La constitution n'est pas seulement un sujet politique, c'est aussi un sujet qui concerne tous les citoyens. Il est impossible qu'en tant que citoyen de ne pas prendre part à la réflexion qui concerne la loi fondamentale de notre pays », indique Anatole Kondo, l'un des membres de cette organisation. Rappelons que l'Association Bana Poto-Poto a longtemps connu un temps de silence lié aux faiblesses des hommes.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le député Sylvestre Ossiala édifie ses mandants

Le député de la troisième circonscription électorale de Talangai, Brazzaville, et membre du Front citoyen pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, Sylvestre Ossiala a organisé une rencontre citoyenne le 8 août. Au centre de ses échanges avec ses mandants du quartier 66 : le bien-fondé du changement de la loi fondamentale.

Selon Sylvestre Ossiala, la Constitution du 20 janvier 2002 ne correspond plus aux exigences actuelles du Congo. Rédigée six ans après la guerre du 5 juin 1997, cette loi fondamentale a atteint son seuil d'existence après douze années d'application. Il a ainsi appelé les militants de Talangai à exhorter les pouvoirs publics à convoquer un référendum constitutionnel pour favoriser le vote d'une nouvelle constitution qui épouserait les aspirations actuelles du peuple congolais qui caresse, selon lui, le rêve de l'émergence socio-économique du pays.

Selon l'orateur, la nouvelle constitution devrait promouvoir les valeurs positives qui concourent au développement du Congo. Il a souhaité la prise en compte des préoccupations majeures. Parlant des prochaines élections locales, il a insisté sur l'importance de ces consultations et de la démocratie participative. Sylvestre Ossiala a édifié ses interlocuteurs sur le rôle des assemblées locales dans le développement du pays. À travers images et métaphores, l'orateur a invité ses mandants à offrir, à travers un vote massif, à la majorité présidentielle la possibilité de rafler les treize sièges que compte la circonscription administrative de Talangai.

Le député a expliqué, par ailleurs, à ses mandants le bien-fondé de l'opération de police Mbata ya Bakolo qui consiste à renvoyer aux frontières les étrangers en situation irrégulière. En retour, les populations



Sylvestre Ossiala s'adressant à ses mandants

ont assuré l'élu du peuple que cette opération a permis d'éradiquer la criminalité dans leur quartier. Sylvestre Ossiala a indiqué à ses mandants qu'il va leur faciliter une rencontre avec le directeur général de la police, Jean François Ndenguet.

Abordant le point sur les prochains Jeux africains qui seront organisés à Brazzaville en 2015, le député de la troisième circonscription électorale de Talangai a salué les travaux qui sont réalisés et qui « *participent largement à l'embellissement de la ville de Brazzaville.* » Il a cité « *le stade de Kintélé, sa voie d'accès dotée des échangeurs et les travaux de réhabilitation des autres infrastructures sportives existantes.* » Le député de Talangai a invité ses mandants à soutenir l'organisation de ces jeux dans notre pays. C'est une occasion, a-t-il dit, d'offrir des opportunités d'emplois aux jeunes congolais.

Roger Ngombé

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'État passera en mode programme

L'échéance fixée est celle de 2020 qui consacrera le démarrage officiel des budgets de l'État présentés en mode programme. D'ici à cette date, beaucoup de choses sont à réaliser. Le gouvernement s'est doté en 2012 d'une loi organique relative au financement public, laquelle préconise, entre autres innovations, la mise en place d'une marge budgétaire basée sur les programmes. Ces derniers représentent des politiques publiques.

La première chose à faire est d'identifier les politiques publiques qui préparent les ministères. Depuis 15 mois, la première activité menée entre les autorités et le centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international en Afrique (Afrifac centre), est de structurer toutes les politiques publiques de tous les ministères en termes de programme.

Le Congo a marqué un pas

La maquette budgétaire étant prête, il ne reste plus qu'à la soumettre en Conseil des ministres. Cette maquette générale de l'État comprend les programmes de tous les ministères et toutes les institutions, autorités administratives et indépendantes. Seuls les pouvoirs publics (présidence de la République, Assemblée nationale, Sénat, Cour suprême et Cour constitutionnelle) ne sont pas concernés. Immédiatement après, le travail qui suit l'identification des programmes consiste à mettre cette maquette en action dans une démarche dite de performance. Ainsi durant cinq jours, 150 participants de 35 ministères ont participé à l'atelier de lancement du projet de « la démarche de performance » des budgets programmes. L'atelier était organisé par le ministère des Finances en partenariat avec Afrifac Centre Gabon.

L'objectif de l'atelier était d'appuyer les autorités congolaises dans l'élaboration d'un manuel. Les participants ont discuté sur le contenu du document qui devrait refléter les réalités congolaises. Le Congo dispose à travers ce do-

cument d'une base pour mettre la démarche de performance dans tous les départements ministériels.

« *Il nous reste tout au long des deux ans que va durer le projet, à nous approprier effectivement l'ensemble des outils d'élaboration, de gestion, des budgets programmes. L'année 2020 qui consacrera le démarrage officiel des budgets de l'État présenté en mode programme n'est plus loin. Il faut donc que les acteurs chargés de la préparation de l'exécution et du contrôle des budgets programmes soient prêts au moins deux ans avant* », a exhorté le conseiller au Trésor et à la comptabilité, Jean Noël Ngoulou. Il a invité les différents points focaux et institutions d'intensifier les échanges au sein de leurs ministères respectifs en vue du changement souhaité.

Les politiques publiques doivent résister au « choc institutionnel »

Afrifac centre s'est engagé sur deux ans d'appuyer cette démarche de performance avec les autorités congolaises dès que le manuel sera adopté. Notons que les politiques publiques ont vocation à être stables et pérennes, donc, ne devraient pas être changées au gré des politiques ou des régimes. Elles doivent résister au choc institutionnel.

Dans chaque programme, il est question d'équilibrer les points de vue. En premier celui du citoyen congolais (l'efficacité socio-économique) : qu'est-ce que la dépense publique apporte en termes de changement dans son environnement ? Deuxièmement et pour l'usager de l'administration, ce que la dépense publique apporte en termes d'amélioration de la qualité des services. Enfin, pour le contribuable, établir que l'impôt payé à l'État est utilisé à bon escient.

Basculer de budget de moyen en budget programme est une dynamique mondiale. Au niveau de la sous-région, seules la Guinée et la République centrafricaine tardent à emboîter le pas pour des raisons évidentes.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

L'argent des Américains

L'euphorie de l'historique sommet États-Unis/Afrique de Washington passée, les chancelleries des pays concernés sont peut-être, à présent, dans un moment de recension des engagements pris par les uns et les autres. L'on retiendra, néanmoins, que pour la première fois, les États-Unis qui - on a souvent tendance à l'oublier - favorisèrent en partie la décolonisation de l'Afrique, dévoilent aujourd'hui leur intention de créer de la richesse sur le continent noir.

Pour ce faire, la première puissance mondiale a ciblé des secteurs entiers de l'économie dans lesquels son expertise pourrait aider à relever le niveau de vie des populations, donner plus d'opportunités d'affaires à la jeunesse afri-

caine : énergie, banque, aviation, construction, etc., autant de domaines où le retard pris par l'Afrique depuis un demi-siècle d'indépendances est considérable.

En proposant une enveloppe de 33 milliards de dollars dans ce programme d'investissement, les États-Unis ne comptent peut-être pas en rester là. Et même si la trouvaille est chinoise, le « gagnant-gagnant » sera sans doute la règle dans cette coopération. À l'évidence, l'Afrique va servir de champ de concurrence, et même de bataille entre l'Amérique, l'Europe et l'Asie, toutes avides de richesses du sous-sol et de pôles d'influence en Afrique. Les peuples de ce quartier du monde-ci devront en conséquence se préparer aux changements qui suivront.

À propos du nouveau deal entre les États-Unis et l'Afrique, il est une expression populaire bien africaine qui, sans être péjorative, renseigne à peu près sur les anxiétés que l'on a de s'acointer un peu trop de la « grande » Amérique. On dit : « *attention, vous avez mangé l'argent des Américains, préparez vous à répondre* ». Sera-ce sous cet angle que s'exécutera le partenariat qui venait d'être conclu par les Africains avec le pays de l'Oncle Sam ? On espère que non.

Ce qui est certain, ce genre d'expression avait lieu du moment que l'Amérique restait distante de l'Afrique. Il est important de souligner qu'au terme de leur sommet, les dirigeants américains et africains se sont promis de se

voir plus souvent, d'échanger davantage et, donc, de mieux se connaître. À partir de ce moment, le lien entre les deux continents sera débarrassé de tout préjugé, les États-Unis deviendront un partenaire averti des réalités des autres ; ces derniers cesseront de nourrir des craintes pour « l'argent des Américains ».

Avouons, malgré tout, que cela prendra quelque temps ; que l'Amérique ne niera jamais ses valeurs de pays démocratique, soucieux de l'épanouissement de ses citoyens, de la préservation de ses intérêts économiques et de l'élargissement de son influence dans le monde. Et l'Afrique fait désormais partie de ce monde là.

Gankama N'Siah



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste: CS/PSYGBVV/09-12-14

Date limite de dépôt des dossiers : 19 Août 2014 à 16h00

Titre du poste : Consultant psychologue chargé de la prise en charge psychologique des victimes des violences sexuelles

Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game Moyenne de la grille des consultants du SNU pendant 4 mois (Septembre – Décembre 2014)

Typologie : Bureaux du type 3

Lieu d'affectation : Vindza

Organisation: UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Depuis 2009, les Nations Unies se préoccupent de contribuer à la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo au regard des conflits sociopolitiques qui ont secoué le pays de 1993 à 2003.

Le Département du Pool, entre autres, est le dernier à sortir de ces différents conflits. Par-delà les séquelles physiques encore visibles, ces conflits ont favorisé des actes et pratiques inhumains, notamment les violences à l'encontre des femmes et filles dont les conséquences psychologiques sont vécues en silence par les victimes. Selon les données d'une étude réalisée par le PNUD en 2009, 12,5% des femmes du département du Pool auraient subi une violence sexuelle suite à ces conflits sociopolitiques.

Cette situation préoccupe le système des Nations Unies au Congo qui a mis en place un programme conjoint impliquant le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS et l'UNFPA pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo.

Dans le cadre du cofinancement de ce programme, L'UNFPA a reçu des fonds au titre de l'année 2014, pour appuyer les interventions en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et la prise en charge médicale et psychologique des victimes ou des survivants de ces violences.

Une partie des fonds, gérée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est affectée au recrutement de

deux (2) consultants psychologues pour assurer la prise en charge psychologique des victimes des violences basées sur le genre dans deux (2) localités du département du Pool qui ont été entre autres, les plus affectées à savoir : Kindamba et Vindza.

II - Description des tâches

L'objectif de cette consultation est de renforcer la capacité des centres de santé des communautés ciblées à offrir les services de counselling et d'appui psychologique nécessaires aux victimes survivantes des violences basées sur le genre.

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe de la Chargée de programme Genre et Droits Humains, les Consultants psychologues auront ainsi pour tâches de :

1. Former les prestataires des services de santé aux techniques de counselling et d'appui psychologique aux victimes survivantes des violences basées sur le genre;
2. Créer une unité de counselling et d'appui psychologique aux survivantes des violences basées sur le genre;
3. Assurer le counselling et la prise en charge psychologique des victimes survivantes des violences basées sur le genre;
4. Organiser la base des données et le suivi des centres de santé ciblés sur les violences basées sur le genre;
5. Participer aux sessions de sensibilisation organisées au niveau communautaire dans le cadre du projet ;
6. Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Représentante de l'UNFPA au Congo, en relation avec le mandat de l'UNFPA.

III - Qualifications requises

Les consultants doivent avoir une solide formation dans le domaine de la psychologie et une expérience confirmée en counselling et appui psychologique.

Ils doivent :

1. Être détenteur (trice), au minimum d'une maîtrise en psychologie ;

2. Disposer d'une expérience de cinq (5) ans minimum en counselling et/ou appui psychologique
3. Être disposé(e) à travailler sous pression et en campagne;
4. Avoir une bonne capacité d'organisation, d'anticipation et de communication orale et écrite ;
5. Être respectueux des différences culturelles ;
6. Avoir la connaissance orale des langues locales (le lingala et le kituba). Les connaissances culturelles des localités ciblées sont un atout.
7. Avoir une bonne maîtrise du Français et une bonne capacité de travailler en Anglais.

IV - Dossier de candidature

-Composition :

-Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;

-Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;

-Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;

-Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

-Dépôt de dossiers:

-Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville,

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Centre ville BP 19012 Brazzaville

République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

-Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Candidature au poste N° CS/PSYGBVV/08-12-14-Consultant PSYVINDZA »

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au Jeudi de 8h00 à

17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 4 Août 2014

Roger Laly

Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo

Vacance de poste: CS/PSYGBVK/09-12-14

Date limite de dépôt des dossiers : 19 Août 2014 à 16h00

Titre du poste : Consultant psychologue chargé de la prise en charge psychologique des victimes des violences sexuelles

Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game Moyenne de la grille des consultants du SNU pendant 4 mois (Septembre – Décembre 2014)

Typologie : Bureaux du type 3

Lieu d'affectation : Kindamba

Organisation: UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Depuis 2009, les Nations Unies se préoccupent de contribuer à la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo au regard des conflits sociopolitiques qui ont secoué le pays de 1993 à 2003.

Le Département du Pool, entre autres, est le dernier à sortir de ces différents conflits. Par-delà les séquelles physiques encore visibles, ces conflits ont favorisé des actes et pratiques inhumains, notamment les violences à l'encontre des femmes et filles dont les conséquences psychologiques sont vécues en silence par les victimes. Selon les données d'une étude réalisée par le PNUD en 2009, 12,5% des femmes du département du Pool auraient subi une violence sexuelle suite à ces conflits sociopolitiques.

Cette situation préoccupe le système des Nations Unies au Congo qui a mis en place un programme conjoint impliquant le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS et l'UNFPA pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo.

Dans le cadre du cofinancement de ce programme, L'UNFPA a reçu des fonds au titre de l'année 2014, pour appuyer les interventions en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et la prise en charge médicale et psychologique des victimes ou des survivants de ces violences.

Une partie des fonds, gérée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est affectée au recrutement de

deux (2) consultants psychologues pour assurer la prise en charge psychologique des victimes des violences basées sur le genre dans deux (2) localités du département du Pool qui ont été entre autres, les plus affectées à savoir : Kindamba et Vindza.

II - Description des tâches

L'objectif de cette consultation est de renforcer la capacité des centres de santé des communautés ciblées à offrir les services de counselling et d'appui psychologique nécessaires aux victimes survivantes des violences basées sur le genre.

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe de la Chargée de programme Genre et Droits Humains, les Consultants psychologues auront ainsi pour tâches de :

1. Former les prestataires des services de santé aux techniques de counselling et d'appui psychologique aux victimes survivantes des violences basées sur le genre;
2. Créer une unité de counselling et d'appui psychologique aux survivantes des violences basées sur le genre;
3. Assurer le counselling et la prise en charge psychologique des victimes survivantes des violences basées sur le genre;
4. Organiser la base des données et le suivi des centres de santé ciblés sur les violences basées sur le genre;
5. Participer aux sessions de sensibilisation organisées au niveau communautaire dans le cadre du projet ;
6. Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Représentante de l'UNFPA au Congo, en relation avec le mandat de l'UNFPA.

III - Qualifications requises

Les consultants doivent avoir une solide formation dans le domaine de la psychologie et une expérience confirmée en counselling et appui psychologique.

Ils doivent :

1. Être détenteur (trice), au minimum d'une maîtrise en psychologie ;
2. Disposer d'une expérience de cinq (5) ans minimum en

counselling et/ou appui psychologique

3. Être disposé(e) à travailler sous pression et en campagne;

4. Avoir une bonne capacité d'organisation, d'anticipation et de communication orale et écrite ;

5. Être respectueux des différences culturelles ;

6. Avoir la connaissance orale des langues locales (le lingala et le kituba). Les connaissances culturelles des localités ciblées sont un atout.

7. Avoir une bonne maîtrise du Français et une bonne capacité de travailler en Anglais.

IV - Dossier de candidature

-Composition :

-Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;

-Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;

-Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;

-Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

-Dépôt de dossiers:

-Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville,

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Centre ville BP 19012 Brazzaville

République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

-Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Candidature au poste N° CS/PSYGBVK/08-12-14-Consultant PSYKINDAMBA »

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au Jeudi de 8h00 à

17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 4 Août 2014

Roger Laly

Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Au niveau africain, les pouvoirs en place ont toujours considéré la société civile comme des opposants à leur pouvoir alors qu'en réalité, c'est un partenaire avec qui il faut coopérer. »

Iba Sarr, chargé des programmes de la Raddho, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme, RFI, 9 août 2014

« Il faut en démocratie, un parti au pouvoir très fort et des partis d'opposition très forts. C'est cette dialectique qui permet à la société de progresser. »

Abdoul Karim Sango, juriste burkinabè, SlateAfrique, 11 avril 2014

« On doit construire plus haut, rassembler davantage de gens sur un même espace, non seulement pour éviter que la ville ne s'étale mais aussi pour retrouver la notion de vie en communauté. »

Issa Diabaté, directeur général de l'agence Koffi et Diabaté Architectes en Côte d'Ivoire, Jeune Afrique, 05 août 2014

« Nous avons besoin d'imbéciles, à condition qu'ils ne deviennent pas explosifs, dans le sens littéral et figuré du terme. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

« Si la francophonie ne s'inscrit pas dans une perspective économique, elle sera progressivement amenée à disparaître en tant qu'espace d'échange et de commerce. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 02 juillet 2014

SIBITI

Mise en service de la nouvelle piste aéroportuaire

L'appareil de référence pour cet aéroport, le Boeing 737 - 300, s'est posé, le 8 août en début d'après-midi, sur la nouvelle piste de Sibiti, après seulement 20 minutes de vol au départ de Brazzaville.



Les ministres Jean-Jacques Bouya, Thierry Mougalla, Henri Ossebi et Léon-Alfred Opimbat descendant de l'avion

« Le but de l'opération de la mise à disposition de cette installation aéroportuaire était d'y amener l'avion de référence, c'est-à-dire le plus gros avion qui puisse s'y poser. Cela s'est fait avec un grand succès », a notamment déclaré à sa descente d'avion le ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya qui conduisait la délégation gouvernementale à cette inauguration. Des officiels qui ont été accueillis en grande pompe par une foule en liesse. Jusque-là, Sibiti ne disposait que d'une piste aéroportuaire en latérite, devenue hors d'usage. Ce vendredi, quelques instants seulement après l'atterrissage du vol inaugural, un appareil Jet avec à son bord le ministre d'État di-

recteur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, et un avion cargo afreté par l'armée s'y étaient ensuite posés, rajoutant à la joie de la population et des travailleurs qui, pendant plusieurs mois, ont oeuvré sur ce chantier.

Les travaux de la nouvelle chaussée aéronautique, longue de 2050 mètres, ont été réalisés par la société SGEC. Des aires de stationnement, aérogare et un pavillon présidentiel sont également construits. Permettant ainsi au chef-lieu du département de la Lékoumou, Sibiti, de disposer d'installations aéroportuaires modernes, à quelques jours de la célébration de la fête nationale du 15 août sur son sol.

« C'est un événement tout à fait historique pour moi

de savoir que le lieu où je venais piéger les rats est devenu un aéroport où l'on peut atterrir avec beaucoup de sécurité. Pour toute la population de la Lékoumou, nous sommes heureux de savoir que le travail de modernisation est en marche. J'exprime ici ma joie et celle des miens ; l'infrastructure est là, elle permet en aval de développer d'autres activités, notamment économiques », commentait l'ancien ministre des Finances et natif de Sibiti, Clément Mouamba qui, au nom du Comité de suivi de la municipalisation accélérée dans ce département, avait exprimé sa reconnaissance et des encouragements aux autorités nationales pour ce programme.

Thierry Nougou



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

Encore 370 milliards FCFA pour achever les travaux

La demande d'un crédit supplémentaire a été formulée par le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Il a profité de la descente sur les lieux, le 8 août, pour expliquer aux députés de la commission économie et finances (Assemblée nationale) que cette somme est indispensable pour achever les travaux de construction du complexe sportif de Kintélé ainsi que des viaducs.

« Le gouvernement veut des crédits supplémentaires en vue de réussir son pari d'organiser les Jeux africains en septembre 2015. Le complexe devrait être rendu à la Commission d'organisation des Jeux en mai 2015. Les travaux ont été réalisés à 75%. Nous ne voyons pas pourquoi les crédits ne leur seront pas accordés. Nous sommes tenus d'arriver jusqu'au bout, parce que c'est une question de fierté nationale », a déclaré le président de la commission Économie et Finances, Maurice Mavoungou. Et d'ajouter : « Les parlementaires reviendront lors de l'examen de la loi de finances de 2015 parce que



Le ministre Jean Jacques Bouya visitant le chantier

les crédits vont être demandés de nouveau pour qu'enfin les travaux soient achevés. Il nous appartient à tous d'exercer le contrôle et la pression nécessaire pour nous assurer que les travaux se réalisent dans de bonnes conditions et de manière satisfaisante ».

Ce crédit permettra d'achever non seulement les travaux de la troisième sortie nord, mais il servira aussi à l'élargissement

des sorties 1 et 2 du nord de Brazzaville (160 milliards), aux travaux du complexe sportif (50 milliards) et à la construction du village olympique qui comprendra 12 bâtiments. Chaque bâtiment aura 72 chambres, avec deux lits par chambre, soit 624 lits par bâtiments. Conjointement, il est réalisé la construction des gymnases, à Ouézzé, au stade Massamba Débat et au centre sportif de

Makélékélé pour compléter et intégrer la programmation du déroulement des Jeux africains.

Quelques plaintes des ouvriers

Les ouvriers se sont plaints au sujet de leur rémunération. Sur ce site, on trouve des ouvriers qualifiés et des manœuvres. Certains sont pointés à 300 FCFA la journée, d'autres à 2750 FCFA. Ils ont soulevé le problème de leur transport.

Cette requête n'a pas rencontré l'assentiment de Jean Jacques Bouya. Selon le ministre, il faut des sacrifices pour que le pays atteigne un certain niveau de développement. « S'il y a la norme telle qu'elle est produite au pointage et au prix, il y a les revendications des gens qui veulent en avoir davantage. Il est vrai qu'il y a des travailleurs de la sous-région qui sont au-delà de la norme. Dans ce cas, il faut être qualifié et se faire valoir. Nous ne pouvons pas revendiquer les mêmes rémunérations qu'en France. Au fur et à mesure que nous progressons dans le développement, nous réajustons l'emploi décent », a-t-il dit.

Pour cette descente, le ministre Jean Jacques Bouya avait associé son collègue des Sports, Léon Alfred Opimbat. En Rappel, dans leur mission de contrôle de l'action du gouvernement, les députés de la commission Économie et finances avaient effectué une descente au complexe sportif de Kintélé il y a 10 mois environ.

Josiane Mambou Loukoulou

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de cadres informaticiens et bancaires de haut niveau de nationalité congolaise pour le lancement et le fonctionnement de la banque sino-Congolaise en création

1-La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2-Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3-Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4-Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5-Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net . Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le domaine bancaire. Une maîtrise du

logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données. Le candidat doit maîtriser les bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à seconder le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et surtout avoir une

expérience commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6-Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7-Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8-Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts : +33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9-Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants : (+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46. /-

TRIBUNE

Pour un référendum sans crise de compréhension

En octobre 1997, je m'en souviens, j'étais de ceux qui s'étaient dit, à propos des vainqueurs de la guerre civile qui avait secoué notre pays, « mais qu'est ce que Sassou N'Guesso, qui a été président de 1979 à 1992, peut bien apporter au Congo qu'il n'a pu alors qu'il était au pouvoir ». L'étudiant que j'étais, je faisais partie des sceptiques. Au point d'imaginer l'ailleurs comme solution. Et l'honnêteté voudrait aujourd'hui, dix sept ans après, que l'on



reconnaisse les efforts qui ont été accomplis. Certes, tout ne va pas pour le mieux. Mais l'espoir est tout de même permis, à condition de changer nos habitudes, de lutter efficacement contre les coteries, de promouvoir les compétences plutôt que les affinités. À condition aussi de mesurer les affirmations dans ce débat sur la Constitution qui agite le microcosme politique. À condition surtout de ne pas être trop partisan en cette période très sensible. Ce que je ne comprends pas, c'est que plus de cinquante ans après l'indépendance du Congo, on en soit encore à tergiverser sur le modèle sociopolitique et économique à implémenter pour mettre ce pays sur la voie du développement. Le débat sur la Constitution agite tellement le microcosme politique, suscite tellement les passions qu'il faut saisir cette occasion pour aller de l'avant.

Ce qu'il faut aux Congolais c'est de montrer leur maturité, c'est d'éviter de calquer des modèles importés et sans aucune connaissance des réalités du Congo et des besoins de ses populations.

Ce qu'il faut, c'est d'affirmer notre dignité et notre fierté de peuple souverain, de brandir notre capacité de nous prendre en main. Plutôt que de se faire les porte-paroles de l'ensemble des Congolais, il serait préférable de laisser les Congolais s'exprimer. De ne pas faire de la Constitution un sujet réservé aux intellos. La Constitution n'est pas un tabou.

Ce que je ne comprends pas, c'est cette propension à agir comme si au Congo tout allait pour le mieux. Ce que je ne comprends pas également chez ceux qui soutiennent la révision, c'est qu'ils oublient qu'il n'y a pas que la Constitution à changer. Le futur président aura besoin de solides relais.

Ce que je ne comprends pas, c'est l'indifférence de ceux qui ont toujours brandi l'incommodité de la Constitution et qui demandent qu'elle soit respectée... Alors que s'ils accèdent au pouvoir, la Constitution sera changée.

Je pense qu'il est temps que la rivalité entre le pouvoir et l'opposition trouve un relâchement de façon à permettre une confrontation des idées sur la future Constitution et à favoriser les conditions d'élections transparentes. Le Congo peut devenir en 2016 le point de départ d'un nouveau modèle.

Toukasse-Valence Bandoki-Doudane
Président du Club Sassou 2016

SECTEUR PRIVÉ

Les fonds de garantie proposés aux hommes d'affaires

Les chefs d'entreprises, porteurs de projets et entrepreneurs ayant des faibles revenus, sont invités à recourir au fonds de réinsertion socio-économique de groupes défavorisés (Forsegd). À travers cette structure, ils pourraient se munir des garanties leur facilitant l'accès aux crédits dans les banques ainsi que dans les microfinances.

La proposition a été faite le 7 juillet à Brazzaville, à l'occasion du deuxième « Jeudi du Fonds à coût partagé », organisé par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) sur le thème : « Garanties et cautions de soumission en faveur des PME locales : l'expérience du Forsegd », une société privée anonyme dont la mission est de participer à l'épanouissement du secteur privé. « Les Petites et très petites moyennes entreprises locales n'arrivent pas à répondre aux conditions de garanties exigées par les établissements financiers pour l'octroi d'un crédit. Elles ont pour la plupart une situation patrimoniale précaire dans un environnement où les mécanismes de partage des risques et les dispositifs de garanties sont limités », a déclaré le coordonnateur du Pade, Joseph Mbossa.

Certes, il se pose un problème de retentissement au niveau des banques, du fait que les PME ne sont pas à même de fournir une garantie après l'examen de leur dossier de crédit. « Elles peuvent compter sur nous pour relayer leurs demandes en assurant un certain nombre de garanties exigées », a rassuré le directeur général de FORSEGD, Roger Koukanga. Outre les difficultés liées au moyen financier, les opérateurs économiques seraient également confrontés au problème relatif à la constitution d'un dossier (business plan) en vue de la demande du crédit. Ainsi, des requêtes de formations et de renforcement de capacités soumises par les participants ont été approuvées. Lancé en 2011, sous financement du gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 20 millions de dollars, le Pade a pour objectif de pro-

mouvoir les investissements dans les chaînes de valeurs hors pétrole, en créant les conditions de l'épanouissement d'un secteur privé congolais dynamique, fortement créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Pour ce faire, il dispose d'une double stratégie axée notamment sur le développement de thématiques liées à la promotion des savoir-faire techniques et managériaux ainsi que sur la promotion du leadership entrepreneurial. S'ajoute le réseautage entre les organismes de formations, les bénéficiaires et les structures d'appui et d'accompagnement des PME et TPE. Notons que les « Jeudis du FACP » sont des rencontres initiées par le Pade en vue de permettre aux acteurs de ce domaine d'échanger sur le développement du secteur privé et du leadership entrepreneurial local. La première rencontre, tenue en avril dernier, avait abouti à la mise en place d'un portail internet qui favoriserait le développement des PME.

Lopelle Mboussa Gassia

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

Les propos de l'accusé Aubin Moukoko suscitent l'agitation

La Cour a entendu Aubin Moukoko le jeudi 7 août dans le cadre de l'affaire « Marcel Ntsourou ». « Après l'appel du lieutenant Okana à un général en vue du cessez-le-feu, nous nous sommes rendus à la force publique. Nous avons été conduits au mess des officiers, puis à la direction générale de la sécurité du territoire (DGST) où nous attendait tout le haut commandement et le procureur général », a indiqué l'accusé.

Aubin Moukoko a déclaré qu'il est militaire avec le grade d'adjudant, qu'il a été détaché auprès de l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, en qualité de chauffeur depuis 1999. Il a été promu chef de la garde depuis 2012 et ce, jusqu'à son arrestation, le 16 décembre 2013. Il a été déféré à la maison d'arrêt le 22 décembre. Son intervention, il a d'abord décliné son identité, cité le nom d'une haute autorité de la police et indexé le procureur général qui se trouvait à l'état-major militaire. C'est alors qu'il a été interrompu par la cour criminelle et le ministère public. C'est cette attitude du tribunal qui a suscité l'agitation au sein des accusés, rejoints par une membre de la famille d'Aubin Moukoko.

Poursuivant son intervention, l'accu-

sé a notamment déclaré : « En tant que militaire, j'avais développé mes réflexes pour pouvoir me défendre et résister pendant cinq heures. Autrement je mourais. Etant hors de l'enceinte ce 16 décembre, j'ai dû tirer coup après coup jusqu'à me replier dans la parcelle de mon chef »

Au nombre des accusés entendus, jeudi, par la cour : on citera Arsène Ngolali, un sergent des Fac, arrêté le 16 décembre à son domicile. Il a été détaché auprès de l'ex-colonel Marcel Ntsourou en 2000. Nkouéssany, un thérapeute, ami de Marcel Ntsourou ; Red Ntsiba, un élève de Terminale D au lycée Thomas-Sankara ; Just Ngami, détaché en 2002 auprès de Marcel Ntsourou et arrêté le 16 décembre également.

Les auditions se sont poursuivies le 8 août

Les accusés qui sont passés à la barre ont fait des déclarations indiquant qu'ils se trouvaient au domicile de l'ex-colonel Marcel Ntsourou et les environs pour des rendez-vous fixés le 15 décembre. Ces rendez-vous n'avaient pas été exécutés et ils étaient empêchés de sortir de la zone par les services de la force publique. Certains ont dit avoir passé la nuit dehors dans un véhicule, d'autres dans une maison abandonnée par une famille. D'autres encore à la gue-

rite au domicile de l'ex-colonel.

L'accusé Étou, arrêté le 16 décembre a été poursuivi pour motif d'assassinat, coups et blessures volontaires aux agents de la force publique. L'accusé Borel Diabakana, militaire de la classe 1998, passé caporal-chef depuis 2010, a été arrêté le 16 décembre devant la maison d'arrêt de Brazzaville. Son arrestation fait suite au refus de sortir de la zone tracée par la force publique, le 15 décembre. Il a expliqué qu'il revenait d'un rendez-vous à la recherche d'une aide sociale. Il a été poursuivi pour résistance et assassinat de trois agents de la force publique ; coups et blessures volontaires et autres motifs.

La même raison du rendez-vous a été évoquée par les accusés Robin Ondono, Zéphirin Obami Ngolo ; Arnaud Mpan et Frydas Missié qui élève en classe de terminale dans une école privée. Tandis que l'accusé Moukala, boxeur et neveu de Marcel Ntsourou, a affirmé qu'il vivait avec son oncle. Après toutes ces déclarations, le procureur général, Théophile Mbitsey, a conclu : « une coïncidence troublante, toujours le système des rendez-vous fixés le 15 décembre et non exécutés. Le véhicule où ses accusés ont passé la nuit hors du domicile de Marcel Ntsourou a été armé et servait d'embuscade contre la force publique ».

Lydie Gisèle Oko

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



DOLISIE

L'orphelinat « Foyer Saint Eustache » reçoit une autorisation d'ouverture

Même si elle n'est encore que provisoire, l'autorisation accordée par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, donne confiance aux responsables de cette structure d'accueil des enfants créée en 2007 par l'Église orthodoxe du Congo. L'acte a eu lieu le 8 août à Dolisie, dans le département du Niari.

Situé dans l'enceinte de la paroisse Sainte Irène de l'Église orthodoxe du Congo à Dolisie, l'orphelinat « Foyer Saint Eustache » peut désormais accomplir sa mission consistant à accueillir, sans contrainte administrative, des enfants ayant perdu leurs parents. En recevant cette autorisation, la structure devient la première, à l'intérieur du pays et la troisième au niveau national après les deux établissements de Brazzaville qui sont officiellement reconnus par l'État. La délivrance de ce document qui sera régularisée par un arrêté ministériel, après un an, obéit aux textes en vigueur dans le pays. Il s'agit notamment de l'arrêté du 14 février 2012 fixant les normes techniques d'installation, d'organisation et de fonctionnement des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants. En effet, ces deux textes font obligation aux promoteurs de ce type de structures de les maintenir en conformité avec les dispositions précitées.

Recevant cette autorisation au nom du Saint évêché du Congo-Gabon, son vicaire général, Maxime

Oumba, s'est félicité de l'acte de

confiance et d'amour que le gouvernement a posé. « Nous pouvons vous rassurer que nous sommes une église, une communauté chrétienne, nous travaillons ensemble avec l'État et que nous sommes là pour travail-

ler parce que l'église fait aussi l'œuvre humanitaire et de charité. », a-t-il indiqué, annonçant leur disponibilité.

La ministre Émilienne Raoul qui a visité quelques compartiments de cet orphelinat avant la remise

de l'autorisation d'ouverture a apprécié les conditions réunies par les promoteurs. « J'ai vu que le bâtiment est bien tenu, tout est propre. Les enfants doivent trouver ici une ambiance familiale, ce que nous disons toujours, c'est que la vie de l'enfant c'est dans une famille. Ce genre de structures doivent lui donner toute la confiance pour qu'il devienne un homme. Il faut aussi un orphelinat pour les filles parce qu'il n'y a pas que des garçons », a-t-elle conseillé, prenant acte de l'engagement pris par le vicaire quant au respect des textes en vigueur.

Elle est enfin revenue sur le fait que les gens ignorent encore l'autorisation provisoire d'ouverture qui est une régularisation des structures existantes ou en cours de création. « Tout le monde ignore qu'il y a aujourd'hui un décret présidentiel qui fixe les modalités de création et d'ouverture des structures qui accueillent les enfants : crèche, orphelinat, partout où l'enfant est accueilli, où il dort, mange, il faut avoir une autorisation parce que c'est l'État qui est garant de la protection de l'enfant. Nous devons savoir ici ce que font les enfants, ce qu'ils vont devenir, quand ils vont sortir », a conclu Émilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama



La photo de famille / (crédit photo Adiac





Revendeur Agréé

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

**CROQUEZ
LA POMME
A PLEINES DENTS**

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

☎ TEL: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

☎ TEL: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

JOURNÉE MONDIALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Lumière sur un village autochtone, Lifouri

La célébration, le 9 août de chaque année est l'occasion de porter un regard sur les peuples autochtones. Ici et là, des manifestations sont souvent organisées par le gouvernement, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) pour condamner les injustices qu'on a fait subir à ces minorités. Comment vivent-ils ? Quelles sont leurs attentes ? Reportage au cœur de Lifouri, un village situé dans la sous-préfecture de Kindamba, dans le département du Pool.

Au départ du village Loukouo, la voie qui conduit vers le village Lifouri est difficilement accessible, même en saison sèche. Cette piste serpente la savane arbutive sur plusieurs kilomètres et se termine sur un ensemble d'hampeaux. Nous voici à Lifouri.

Le village semble désert aux premières de la journée car nombreux de ses habitants sont en forêt, vaquant à leurs occupations quotidiennes. Le regard du citadin est d'abord attiré par une espèce de paillote géante, construite avec un mélange de pailles et de terre cuite. Visiblement, le hangar est menacé d'effondrement. Pourtant, c'est bien ce lieu qui sert d'école pour les enfants de Lifouri. Malheureusement, « L'unique appelé volontaire qui y prestait avait déserté depuis longtemps faute de rémunération », nous dit notre guide de circonstance.

Dans cette balade, à la découverte de Lifouri, nous croisons l'équipe de vaccination qui échange avec Rute, une jeune femme dont l'enfant née cinq

mois avant n'avait jamais reçu le BCG. La raison c'est que le premier poste de santé se trouve à environ quatre heures de marche, soit 25 km. Dans la foulée, un jeune d'une trentaine d'années s'approche de l'équipe pour présenter sa plaie, infectée, priant ainsi l'équipe de le soigner. L'infirmier du groupe lui fixe rendez-vous à Kindamba pour des soins appropriés, sans trop y croire. Car nous confie cet agent de santé : « peu d'entre eux acceptent de faire cette distance. Surtout quand il s'agit d'aller se faire soigner. »

Il faut attendre l'après-midi pour voir la majorité des habitants de cette contrée, enfants compris, sortir de la forêt. Pendant que l'équipe médico-sociale profite de vacciner contre la polio, certains Autochtones nous expliquent les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Lorsqu'on demande à l'un des autochtones s'il n'avait pas ramené du gibier, il nous laisse comprendre que la forêt ne rapporte plus. Il explique que les produits de la



Le hangar qui sert d'école aux enfants autochtones de Lifouri dans le Pool

cueillette servent essentiellement à la consommation au sein de la famille.

Autochtones ou pygmées ?

Interrogé sur le changement d'appellation, autochtone au lieu de pygmée, celui qui était plus ou moins instruit nous avoue que rien n'a changé dans leur vie, les relations avec les autres populations étant demeurées telles qu'elles étaient avec

une domination de Bantous qui les prennent pour des êtres inférieurs.

Situé au milieu de nulle part, Lifouri donne l'image d'un village coupé du reste du monde. Pas de couverture téléphonique, pas de poste de santé, pas d'école et le village n'est desservi par aucun moyen de transport en commun. Ils ignorent tout de la loi sur la promotion et la protection des peuples autochtones

et même du Forum international sur la population autochtones de l'Afrique centrale (FIPAC) dont ils disent ne ressentir aucun effet. À Lifouri, tout manque. Même l'acte de naissance !

Les acteurs qui s'occupent de la question des autochtones devaient descendre sur le terrain pour évaluer l'impact des décisions prises loin de ses huttes et cases.

Jocelyn Francis Wabout

L'insertion des Autochtones, un défi majeur pour les gouvernants

La politique sociale du gouvernement, quoique clémente à l'endroit des personnes vulnérables est loin d'être une panacée face aux difficultés auxquelles sont confrontés les Autochtones.

Certes, les Autochtones, peuple minoritaire au Congo, bénéficient d'un traitement de faveur lorsqu'ils se présentent dans des structures sociales. Pourtant leurs problèmes, comme pour les autres peuples d'ailleurs, sont bien plus immenses et ne peuvent se limiter à de simples prises en charge médicales ou à l'assistance sociale. Malgré de nombreuses rencontres organisées ici et là pour attirer l'attention sur le sort de ce peuple, la réalité semble têtue comme on peut le constater sur le terrain. Ils sont nombreux en effet, les citoyens congolais autochtones, de la Likouala à la Lékoumou en passant par la Sangha, les Plateaux et le Pool, qui continuent de vivre dans une précarité absolue.

Dans les secteurs considérés fondamentaux, le constat est amer et appelle des réponses urgentes.

Dans les localités autochtones, le système scolaire est presque inexistant. Les quelques écoles qui existaient ont fermé, faute d'enseignants et de moyens adéquats. Même quand les écoles existent, comme dans la Likouala ou dans la Sangha, elles se limitent essentiellement au cycle

primaire ; Sur le plan sanitaire, cette population doit marcher des heures entières pour atteindre le premier poste de santé. Sinon, il leur faut attendre pendant les différentes campagnes de vaccination pour voir arriver des équipes médicales ; Sur le plan alimentaire, les Autochtones

dépendent toujours de la forêt grâce à la chasse, la cueillette et au ramassage. Malheureusement, cette forêt nourricière ne produit plus comme avant, la ressource ayant diminué. Depuis des décennies, des tribunes sont organisées (FIPAC) et des lois votées (loi sur la protection et la promotion des autochtones), des engagements pris (Plan d'action nationale pour l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones 2014 -

2017), mais l'incident positif de ces intentions sur le terrain est toujours attendu.

L'Autochtone est toujours marginalisé, ne jouit pas vraiment de ses droits et libertés, est toujours dépourvu de l'essentiel des pièces qui font sa citoyenneté : l'acte de naissance ou la Carte nationale d'identité.

Que faire pour changer le sort de ce peuple ?

Les différents acteurs en charge de la question autochtone doivent conjuguer les efforts afin de trouver avec les concernés des solutions efficaces à leurs peines. Il s'agira de les accompagner vers l'entrepreneuriat par exemple.

C'est-à-dire :

Transformer leur élevage basé sur l'autosuffisance en élevage commercial ; Les former aux techniques modernes de l'agriculture ; Leur fournir du matériel de pêche et les convertir à des meilleures pratiques de cette activité ; Organiser et intensifier des séances de sensibilisation à leurs droits et devoirs.

Il s'agit, à travers un Consentement libre informé et préalable (Clip), de trouver avec eux-mêmes des solutions à leurs problèmes et de les aider à se prendre en charge et à se s'épanouir. Si cela peut passer par la réalisation des microprojets, ce sera déjà un acte concret de leur insertion sociale.

En rappel, la Journée internationale des peuples autochtones a été déclarée en décembre 1994 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU). Cette année, le thème retenu est : «Comblé le fossé : appliquer les droits des peuples autochtones»

J.F.W.



Un campement autochtone dans la forêt du Nord Congo

TRANSITION CENTRAFRICAINE

Des tractations pour la désignation d'un nouveau Premier ministre

Depuis le mercredi 6 août, la présidente de la transition centrafricaine, Catherine Samba-Panza, multiplie des consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement plus inclusif. Elle a reçu à tour de rôle, jusqu'à hier, jeudi, les responsables des partis politiques, des anti-balaka et ceux des ex-Seleka.

Au moins trois noms sont cités pour occuper le poste de Premier ministre. Il s'agit de celui d'Abdou Karim Meckassoua - qui vient de rentrer à Bangui -, soutenu par la communauté internationale, mais rejeté par la seleta. Viennent ensuite ceux de Mahamat Kamoune, proche de Michel Djotodia et de Désiré Zanga-Kolingba - candidat battu par la présidente, soutenu à l'époque par les représentants de la séleka au Conseil national de transition.

D'après certaines sources sûres, Catherine Samba Panza aurait plus de penchant pour Mahamat Kamoune, ancien directeur de cabinet de Michel Djotodia, qui se trouve toujours en exil au Bénin. Une réunion est d'ailleurs prévue entre Babakar Gaye, Charles Malinas, respectivement commandant de la Minusca, l'ambassadeur de France en poste à Bangui et la présidente. Objectif visé : harmoniser les points de vue sur le sujet. Mais si aucun accord ne s'est pas encore dessiné pour le moment, une source au Conseil national de transition (Cnt) affirme néanmoins qu'André Nzapayéké, 62 ans peut être reconduit comme premier ministre.

À entendre certains Centrafricains

tant à Bangui comme partout ailleurs dans le pays, les présidents tchadien et congolais auraient demandé aux autorités centrafricaines de confier la primature à un musulman, originaire du nord pour favoriser l'équilibre régional et aider à la décrispation du climat politique et sécuritaire. Ce qui obéirait aux exigences de la Seleka, exprimées lors du forum de réconciliation de Brazzaville qui a débouché le 23 juillet sur la signature d'un accord de paix.

En attendant de connaître le nom du nouveau Premier ministre, de nombreuses personnes pensent que ce qui importe, dans la désignation du chef du gouvernement, ce n'est pas son appartenance religieuse ou ethnique. Le journaliste Rodrigue Joseph Prudence Mayte s'explique à ce sujet : « *Le problème centrafricain n'est pas religieux ou interreligieux, c'est une crise politique. Si on a un Centrafricain musulman qui a les compétences requises et qui peut occuper les hautes fonctions de l'État, il n'y aura pas de souci. On a vu par exemple au Sénégal le président Senghor rester plus de 20 ans président de la République alors qu'il est issu de la minorité chrétienne.* »

Rappelons qu'à Brazzaville, Catherine Samba avait préconisé, à plusieurs reprises, le remaniement du gouvernement « *sur des critères de technocratie, de région et de compétence, mais qui intègrent aussi la dimension politique et les nouvelles donnees issues du forum.* »

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

ÉBOLA

L'Italie sur le pied de guerre

Le gouvernement se meut sur deux fronts : la recherche en laboratoire et la solidarité avec les pays touchés

Jamais sans doute pays occidental n'aura été autant sensible que l'Italie à la mort, samedi matin à Monrovia, de Sœur Chantal Pascaline. Cette religieuse missionnaire congolaise accompagnait dans son travail le Père-médecin espagnol Miguel Pajares qui est le premier Européen malade d'Ébola, rapatrié durant la semaine dans son pays. Tout comme la religieuse congolaise et deux autres infirmières missionnaires, une Espagnole (rapatriée) et une Guinéenne, cette équipe avait contracté la maladie à l'hôpital Saint Joseph de Monrovia, géré par l'Ordre hospitalier de Saint Jean-de-Dieu, bien connu dans les milieux catholiques pour son dévouement particulier pour les malades.

L'Italie reste très sensible lorsqu'il est question d'infection de personnels de santé par le virus Ébola. En 1995, le pays paya un lourd tribut au mal : six religieuses de la congrégation des Petites pauvres de Bergame décidèrent de rester aux côtés de leurs malades à Kikwit, dans l'alors République du Zaïre. Elles succombèrent toutes les six en seulement trois mois, consumées par le virus hémorragique. Il y avait aussi, en réalité, des religieuses congolaises qui firent avec elles le même choix, même s'il semble que le processus de leur reconnaissance comme saintes traîne quelque peu au Vatican.

Mais cette tragédie fut vécue à l'échelle nationale en Italie, de

sorte qu'aujourd'hui elle est de tous les pays européens, celui qui sait le mieux que cette maladie appelle les efforts de tous. Dans ses laboratoires de Padoue on s'active autour d'une molécule qui semble prometteuse pour contrer la pénétration du virus dans le corps humain. Et le gouvernement de Rome a déjà mis sur pied une véritable task-force de médecins dépêchés en Guinée pour y prêter

fermeture de ses frontières.

Mais le débat se concentre aussi sur la différence de traitements face à cette maladie. Ainsi la presse a largement commenté le fait que si la Sœur Chantal Pascaline avait été évacuée en Espagne avec son confrère et collègue espagnol jeudi, elle ne serait peut-être pas morte samedi. Mais à l'appel pressant de l'Ordre de Saint Jean-de-Dieu, les autorités espagnoles avaient répondu qu'elles ne rapatrieraient que les malades espagnols. Cette disparité fait aussi que deux médecins américains

« Pour le moment, le risque que l'Italie soit touchée est faible, sauf si l'épidémie devait faire sa percée dans les pays d'Afrique du Nord proches ».

main forte. Et pendant ce temps une structure sanitaire de la péninsule a déjà mobilisé un département entier pour le cas où des infections venaient à se déclarer dans le pays.

Le directeur du Centre de médecine de voyage et de santé globale, Walter Pasini, se veut rassurant. « *Pour le moment, le risque que l'Italie soit touchée est faible, sauf si l'épidémie devait faire sa percée dans les pays d'Afrique du Nord proches.* » Mais l'alarme est lancée. Et dans les régions du sud, familières aux arrivées des migrants, potentiels porteurs du virus, on frôle la psychose dans les commissariats de police et les centres de rétention pour clandestins. Des élus de partis d'extrême droite recommandent même déjà le blocus complet de l'Italie avec la

infectés au Libéria et rapatriés aux USA y voient leur état de santé s'améliorer alors nombreux de leurs patients africains sont morts derrière eux.

Alors, deux poids et deux mesures, s'interroge-t-on ? La perplexité est d'autant plus grande en Italie que des voix n'hésitent pas à y murmurer que l'Église catholique elle-même ne semble pas trop préoccupée de rappeler les religieuses congolaises décédées par dévouement aux malades d'Ébola au Congo en 1995, l'histoire ayant tendance qu'à ne rappeler que l'héroïsme des religieuses italiennes de Bergame. Cela ajoute une préoccupation morale à une maladie qui semble très ravageuse, et qui voit le monde pratiquement sans défense.

Lucien Mpama

SÉMINAIRE DE FORMATION

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014

Lieu : siège MAG.SYS

Durée : 2 Semaines

Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines

Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili

Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

AFRIQUE

Nkosazana Dlamini-Zuma souhaite la délimitation des frontières communes

La présidente la Commission de l'Union Africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé les États membres à la signature et à la ratification de la convention de Niamey sur la coopération transfrontalière, dont les objectifs sont la prévention structurelle des conflits et l'approfondissement de l'intégration en Afrique

« *La convention de Niamey vise notamment à promouvoir et à renforcer les relations de bon voisinage entre communautés frontalières, collectivités et administrations territoriales ou autres acteurs concernés relevant de deux ou plusieurs États, y compris à travers la conclusion d'accords et d'arrangements spécifiques à cet effet* », a déclaré Nkosazana Dlamini-Zuma.

L'absence de définition des frontières peut être source de malentendus, en même temps qu'elle entrave l'accélération des processus d'intégration. Et il est impos-



sible de mettre en place un système de douane conjoint pour faciliter les échanges commerciaux si l'on ne sait pas exactement la frontière. Le sommet de Malabo, en juillet 2011, avait repoussé à 2017 le para-

chèvement de l'exercice de délimitation et de démarcation des frontières africaines qui ne l'ont pas encore été.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE EBOLA

Des recommandations pour garantir la sécurité dans d'autres pays

Face au manque de contrôle de l'épidémie d'Ebola qui touche la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, l'Organisation mondiale de la santé a décrété le 8 août l'état d'urgence sanitaire mondial, et a publié une série de consignes destinées à tous les pays.

Ainsi, l'OMS recommande aux chefs d'État de ces trois pays de concentrer leurs efforts sur leurs frontières communes, et sur la communication auprès des leaders religieux et traditionnels, qui sont un relais primordial dans les communautés rurales.

Ces États, ainsi que le Nigeria, sont exhortés à effectuer au minimum des contrôles de température pour tous les voyageurs transitant par les aéroports internationaux, les ports et les principaux postes frontières. En cas de fièvre, le risque Ebola doit être évalué, et tout déplacement de personne suspecte doit être interdit.

L'OMS recommande à ces États de prendre des mesures de surveillance des foyers et de réaliser en urgence un test pour le virus Ebola. Dans les 24 heures suivant la confirmation, toutes les mesures de confinement doivent être prises pour éviter la transmission, en particulier la surveillance médicale des personnes ayant été en contact avec le sujet malade. Toutes les personnes qui sont entrées en contact avec un malade confirmé doivent être surveillées quotidiennement ; ne peuvent pas quitter le pays et sont restreintes dans leurs déplacements nationaux pendant les 21 jours (temps d'incubation du virus) suivant le contact. Le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en date du 4 août, fait état de 1 711 répertoriés dont 932 morts depuis le début de l'épidémie, dans les quatre pays touchés. Sur place, le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Les autorités sur place n'arrivent pas à identifier tous les cas ni à suivre la trace des personnes en contact avec les malades et qui peuvent être contaminées à leur tour.

En décrétant cet état d'urgence sanitaire mondial, l'OMS veut donc faire réagir la communauté internationale et passer à la vitesse supérieure pour endiguer l'épidémie.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Encore des adoptions italiennes bloquées

Tout comme dans le cas des petits congolais, des familles d'adoptants italiens se trouvent en face d'un mur à Bamako : les dossiers sont dans les tiroirs

C'est à l'opinion publique que 15 familles italiennes ont décidé de s'adresser pour savoir à quel saint se vouer. Depuis 22 mois, soulignent-elles, des enfants dont ils avaient assumé toutes les formalités d'adoption, continuent de vivre dans le silence total dans des orphelinats au Mali. Les dossiers sont enfermés à clé dans des tiroirs et personne ne semble en mesure d'en dire le pourquoi ni animés de la volonté de les en dépoussiérer.

Un élu s'est ému de cette situation. Aldo di Biagio, sénateur du parti « Pour l'Italie », a adressé une interrogation écrite au Parlement de son pays pour appeler le gouvernement de Matteo Renzi à se mouvoir. C'est en s'activant avec efficacité en février dernier que les petits enfants congolais, bloqués à Kinshasa depuis décembre, ont pu rejoindre leurs familles italiennes en mai dernier.

Di Biagio croit savoir que le blocus malien s'explique par une mauvaise interprétation du nouveau code de la famille. Car « même la Cour suprême du Mali a estimé que la décision de bloquer ces adoptions relève de l'abus de pouvoir », soutient le sénateur. En attendant, les familles italiennes sont toujours dans l'attente de pouvoir embrasser des enfants auxquels ils s'étaient déjà attachés pendant les phases préliminaires de préparation des dossiers.

« Nous avons activé une cellule de réconfort à la Farnesina (ministère italien des AE, Ndlr) ; nous sommes sûrs que l'intervention du gouvernement ne saura tarder », indique-t-il. À rappeler que pour le cas des petits congolais, les dossiers avaient été pris en tenaille dans un contexte difficile, le gouvernement ayant découvert des irrégularités dans certaines adoptions, notamment de couples canadiens qui ne constituaient pas des familles dans l'entendement moral et juridique des Congolais.

L. Mp.

L'Italie se joint à la course planétaire pour un médicament

L'angoisse mondiale face à l'avancée de la pandémie mobilise les chercheurs. À Padoue, les scientifiques disent avoir mis au point un médicament en phase expérimentale

Plus que jamais la course contre un vaccin ou un médicament pour lutter contre le virus hémorragique Ébola est lancée. La brusque flambée qui touche depuis le début de l'année les populations de Guinée, de Sierra Leone et du Libéria et qui a déjà fait 1000 morts en Afrique de l'Ouest selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), fait prendre conscience que le monde est effectivement en face d'une menace qui doit mobiliser les efforts de tous. Le fait que deux médecins américains qui œuvraient en Afrique et la contamination d'un prêtre-médecin espagnol, premier cas en Europe, ont contribué à accélérer les procédures et les énergies.

Entre déclarations alarmistes et annonces rassurantes, la communauté internationale a surtout pris la mesure des disparités face à la maladie. L'état de santé du Dr Kent Brantly et de la missionnaire Nancy Writebol, les deux Américains qui travaillaient au Libéria où ils ont contracté la maladie, serait en progressive amélioration. Et cela, grâce à l'administration d'un médicament expérimental auquel ils ont accepté de se soumettre malgré le manque d'agrément définitif des organismes américains de certification. En attendant de savoir si le Père Miguel Pajares, médecin et

missionnaire espagnol en Sierra Leone, lui aussi rapatrié dans son pays, sera soumis au même traitement, le débat a été déclenché.

Le Nigéria réclame que les malades africains soient, eux aussi, soumis aux mêmes échantillons médicamenteux au nom de l'égalité devant la maladie. Interrogé, le président américain, Barak Obama, s'est prudemment réfugié derrière l'avis des scientifiques. Pour l'OMS, pas de doute : la planète est confrontée à « une urgence de santé publique de portée mondiale ». C'est pourquoi aucun effort ne peut être épargné. Cela devrait-il aller jusqu'à ouvrir les stocks des médicaments encore entreposés dans les laboratoires où ils attendent de démontrer fiabilité et efficacité ? Un comité d'éthique devrait se prononcer dans les prochaines heures sur la question.

Écarter la peur

En attendant, en Italie, l'université de Padoue annonce qu'elle entend se joindre à l'engagement général sollicité. Le Pr Giorgio Palu, président de la Société européenne de virologie et enseignant de virologie, y annonce avoir mis au point un médicament aujourd'hui en phase d'expérimentation sur les animaux. « Notre molécule agit en

bloquant l'entrée du virus dans les cellules en se servant d'endosomes, de petits vaisseaux cellulaires. Nous sommes à la phase préliminaire de recherche, avec des études in vitro et sur modèle animal », indique-t-il.

Il se veut rassurant pour les Européens – d'Europe occidentale – qui ne doivent pas craindre une irruption brutale de cette maladie. Dans tous les cas, même dans cette hypothèse, la peur ne doit pas être de mise. « Il faut savoir qu'Ebola n'est rien d'autre qu'une parmi tant d'autres zoonoses, c'est-à-dire des maladies qui nous ont été transmises par des animaux, et qui nous ont frappés ces dernières décennies en partant du virus de l'HIV jusqu'à la grippe aviaire. Il y en aura certainement d'autres encore dans les années qui viennent ».

Rassurant, vraiment ? Le fait est que la molécule du chercheur au nom prédestiné est en phase de test aujourd'hui à l'institut Karolinska de Stockholm en Suède. Elle semble donner des espérances d'efficacité. Le Pr Palu explique que c'était le seul institut européen présentant des garanties suffisantes pour étudier en toute sécurité un virus aussi létal. À l'université de Padoue, ajoute-t-il, il ne lui a pas été donné la possibilité de monter un laboratoire de type B14. Seul à même de fournir un environnement de travail sûr aux virologues.

Lucien Mpama

TECHNOLOGIE

Des solutions pour retrouver vite les avions et les boîtes noires

L'Union internationale des télécommunications (UIT) estime que des solutions modernes et fiables existent pour améliorer la sécurité aérienne surtout dans la recherche des avions qui disparaissent et des boîtes noires.

« Nous avons une situation très incroyable aujourd'hui. Un Boeing qui disparaît avec plus de 300 passagers à bord sans aucune trace (...) On utilise encore la technologie des années 40 où il faut trouver la boîte noire d'un avion pour savoir ce qui s'est passé. Or, nous sommes quand même au troisième millénaire avec toutes les évolutions. À l'heure du cloud, on aurait pu mieux faire que cela », assure le Dr Hamadou Touré, secrétaire général de l'UIT.

En juin dernier, un mois après la sixième Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) qui s'était tenue à Dubaï, l'UIT a mis sur pied un groupe spécialisé sur les applications liées à l'aviation pour le suivi et la sauvegarde des données de vol via le cloud. L'institut estime, en effet, que des solutions pour retrouver plus rapidement les

avions égarés et savoir ce qui s'est passé, avec beaucoup plus de diligence existent. Une commission a d'ailleurs été mise en place en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La collaboration entre les deux institutions devrait se pencher sur la normalisation et la gestion du spectre mais aussi sur l'utilisation des satellites et les autres techniques pour, estime le Dr Hamadou Touré, « pouvoir enregistrer et avoir accès aux données à bord des avions de façon instantanée au fur et à mesure qu'ils vont partout dans le monde ».

Les obstacles évoqués

Ces solutions tant attendues pourraient être disponibles d'ici un an. Du point de vue technique, les solutions peuvent être prêtes. Ce qui coince, ce sont les questions législatives, légales et juridiques. Le cloud pose déjà des

problèmes de sécurisation et d'interdépendance de données qu'il faudra résoudre. Car lorsqu'un avion vole, il traverse plusieurs territoires et l'on pourrait bien se poser les questions sur la causalité des données.

« Il y a une multitude de questions juridiques qu'il faut gérer. Sinon, la technologie est là pour trouver des solutions. Il faut donc voir les meilleurs cas de scénarios et les analyser afin que nous puissions trouver des solutions aux problèmes qui se poseront », déclare le secrétaire général de l'IUT.

Ces derniers mois, des crashes d'avions poussent les experts de l'aviation et des télécommunications à redéfinir la sécurité aérienne. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un avion qui disparaît des écrans radars, comme le vol MH370 de la Malaysia Airlines introuvable jusqu'à ce jour depuis le 8 mars 2014, ce sont des boîtes noires qu'il faut retrouver après des heures et des jours, le cas du vol d'Air Algérie qui a crashé en faisant 118 morts.

Quentin Loubou

DÉBAT LITTÉRAIRE

« Les mystères du monde pénitencier » à l'ordre du jour

C'est dans le cadre des traditionnels «Vendredis des arts et des lettres», organisés par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac), que cet ouvrage écrit par Célestin Tanda, et publié en 2013 aux éditions l'Harmattan-Congo, a fait l'objet des débats devant la crème d'intellectuels et hommes de lettres congolais à la préfecture de Brazzaville

Ce récit de 93 pages écrit au passé simple et à la première personne du singulier, raconte l'histoire d'un jeune camerounais, Pierre Mugumby, qui, en quête d'aventure et d'une meilleure condition sociale dans son pays, s'est rendu à Johannesburg. Dans cette ville, il tombe entre les mains d'un compatriote, dealer invétéré. Un jour, pour avoir décroché le téléphone de cet ami et accepté sa proposition, il se retrouve à la prison. Incapable de s'offrir une liberté conditionnelle difficilement négociée par son avocat, Pierre Mungumby est transféré à tort à la prison de Sun City dans la ville de Johannesburg en Afrique du Sud. C'est là qu'il découvre l'horreur des

geôles sud-africaines.

En effet, si certaines conditions d'incarcérations sont bonnes, à savoir, bénéficier d'un lit, du manger, du temps de détente, etc..., le risque d'agression n'est, cependant pas prévenu par les autorités sud-africaines. Ainsi donc, dans ce livre, Célestin Tanda, auteur de cet ouvrage, dénonce des pratiques malsaines : homosexualités, prostitution au masculin pour beaucoup de prisonniers qui tiennent à trouver de quoi manger, en se livrant à d'autres prisonniers.

Le principal personnage, en prison, consolide sa foi en Dieu et clame son innocence. C'est pourquoi, ses prières finissent par porter des fruits,

il sort de prison et ses proches revendiquent que justice soit faite. Mais lui, hanté par la piété, rejette cette option. Il retrouve son train-train de vie normale et le sourire.

Des réactions sur l'ouvrage

Pierre Ntsemou, a été le premier à réagir : « On est frappé par l'univers carcéral décrit par le décor de la première page du livre au fond marron. Une page sombre et la quatrième de couverture où la lumière apparaît comme si l'auteur avait retrouvé sa liberté, sa lumière. Au cœur de la prison de Sun City, la trame narrative est vraisemblable », affirme Pierre Ntsemou, qui a par la suite fait parler l'auteur aux pages 53 et 59.

« La souffrance qui sévit à Sun City nous fait croire que nous sommes en enfer. Le luxe de cette prison est trompeur », lit le critique littéraire à la page 53. « Le mariage entre individu du

même sexe est tabou en Afrique. La pratique de l'homosexualité est quotidienne dans la prison », ajoute Pierre Ntsemou, en lisant la page 59 et décrivant au public cet enfer psychologique qu'est l'enfer de Sun City.

Intervenant à son tour, Ramsès Bongolo a estimé que le récit de ce livre est haut, si haut que Célestin Tanda, n'est pas un poète mais un cameraman qui propose des images aux spectateurs. Le récit fait place aux scénarios. « C'est une bande dessinée en noir et blanc sur lequel chacun devrait mettre des couleurs, à sa manière. De la page 71 à la page 79, le récit est converti en essai. Ce récit présente la méchanceté de l'homme qui s'exerce notamment, dans l'univers carcéral. Célestin Tanda décrit la cité de la haine qu'est la prison, l'innocence naïve qui conduit souvent en prison »,

La prison n'est pas toujours un enfer...

Quant au sujet de son incarcération, Célestin Tanda affirme : « La prison n'est pas toujours ce que l'on pense, c'est-à-dire un endroit mauvais, un enfer. La prison est bien au contraire un endroit sacré et béni. Les grands hommes sont passés par là : Nelson Mandela, Lumumba. Si vous la prenez mal, vous n'allez jamais mesurer son bien ; mais si vous la prenez bien, elle vous enseignera. Avant, je savais que Dieu existait, c'est en prison que je me suis fortifié. Je peux même dire que j'ai découvert Dieu. Je savais qu'il fallait prier Dieu... Même si je suis innocent du crime qui m'emmène en prison, d'une manière ou d'une autre, je ne suis toujours pas innocent. »

Célestin Tanda qui dit avoir écrit ce livre avec le cœur, est né au Cameroun le 14 janvier 1983. Il évolue actuellement dans l'équipe congolaise de Rugby.

Bruno Okokana



Société Jardin du Congo

Entretien d'espaces verts



Création d'espaces verts



Traitement des érosions



Siège Social : 01, Rue Etoumba bis Mpila
 Direction Générale : Avenue Félix Eboué - Immeuble du 5 Février 1979 (Face Ambassade de Russie)
 Appartement Q - 069/S 6e étage - BP 14611 - Brazzaville
 Tél. : + 242 05 574 48 52 - E-Mail : jardinducongo@gmail.com

LE PARTI POUR L'ACTION DE LA REPUBLIQUEMÂ

P.A.R

DU PRÉSIDENT ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBE

ORGANISE SA SORTIE OFFICIELLE ET SON PREMIER CONGRÈS ORDINAIRE

Le 11 Août 2014 : 11h30 à 12h45

Sortie officielle,

14h00 à 18h00 : congrès ordinaire

à L'hôtel LEDGER,
ex Hôtel Meridien

THÈME

« L'alternance démocratique et la pure vision nécessaire, large du développement de la République du Congo. »



Ce jeudi 14 août 2014, se déroule à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, la 11^{ème} édition du Semi-Marathon International de Brazzaville. Cette manifestation festive et populaire placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a intégré le paysage sociopolitique de notre pays.

Se tenant à la faveur de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, la 11^{ème} compétition du SMIB revêt un cachet particulier en ce qu'elle cumule une expérience auréolée de dix éditions déjà. En effet, la jeunesse sportive nationale et internationale adore prendre part à cette fusion des énergies qui donne un supplément d'âme citoyenne et civique à notre quête de paix sociale et d'unité des cœurs. Tout en partageant des valeurs comme l'amitié, l'unité et de dépassement de soi que promeut le sport à travers le monde.

Comme à l'accoutumée, le sponsor officiel de cet événement, la Société Nationale des Pétroles du Congo, SNPC, ne ménage aucun effort pour que la fête soit belle en y apportant l'énergie du pétrole au sport. La Fédération Congolaise d'Athlétisme (FCA), véritable cheville ouvrière, apporte sa marque de fabrique en garantissant une meilleure organisation technique du SMIB. Quant au partenaire international, ASEL (Association Sports et Loisirs), il vise une prestation jamais égalée en alignant des grands noms de l'athlétisme africain sur le parcours de Sibiti.



A noter que la 11^{ème} édition du Semi Marathon International de Brazzaville a aligné au départ près de 700 jeunes et une vingtaine d'étrangers qui ont fait du SMIB leur événement sportif phare. Comme à chaque édition, le SMIB regroupe des athlètes issus de tous les départements du Congo, des athlètes de haut niveau venus d'Afrique et d'Europe ainsi que de nombreuses individualités qui ne demandent qu'à donner le meilleur d'eux-mêmes sur les 21 kms 100 du parcours.

Il va sans dire que les athlètes qui se distinguent, se voient attribuer, comme d'habitude, des primes par catégorie et par sexe tant au plan national qu'international. Puisse la 11^{ème} édition du SMIB, à Sibiti, unir davantage les jeunes congolaise, africaine et mondiale pour le triomphe des valeurs sportives privilégiant la paix et l'amitié entre les peuples.

Raymond Ibata

Président du Comité de direction du SMIB

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

IN MEMORIAM

07 août 1989 – 07 août 2014

Vingt cinq (25) ans déjà que nous vivons avec cette



absence, éloignés de notre papa, oncle, frère et ami Claude Antoine Kaïne. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son endroit. Chaque dimanche du mois d'août à 10H, une messe sera dite en Eglise Jésus ressuscité et de la divine miséricorde en souvenir de la disparation, depuis 25 ans, du feu Claude Antoine Kaïne.

09 août 2010 – 09 août 2014

Quatre (4) ans déjà que nous vivons avec cette absence, éloignés de notre Maman Ebenga née Mossoni Marie-Noëlle pour toujours, chaque jour est souffrance. La flamme de l'amour brûlera éternellement dans nos cœurs, l'effacement de ce lien par la mort n'est qu'un simple leurre.

Les jours passent et les larmes laissent place à la nostalgie.

Son souvenir sera éternellement présent dans nos esprits.

Dans nos cœurs à tout jamais, il gardera une grande place.

En ce jour d'anniversaire nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son endroit.



REMERCIEMENTS

Les enfants Kimpepa et la veuve remercient, amis et connaissances, ainsi que la société C.A.C.I l'Eglise le Jourdain, la communauté chrétienne des églises au Congo, la W.M.F et l'église M.I.D.I.M pour leur assistance multiforme lors des obsèques de leur père et époux Kimpepa Gaspard décédé le 8 juillet 2014 et inhumé le 21 juillet à Brazzaville.



SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRAITEMENT DES IMAGES ET LE DESIGN

Contenu du séminaire :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque, de formats d'image,... et de design
- Traitement et montage des images complexes
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires pro
- Conception des cartes de visite pro et des logos
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 19 Août 2014

Durée : 3 semaines

Coût : 45 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Heures : 17H - 19H30

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage. MAG.SYS
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- Formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{NEW}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{NEW}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{NEW}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{NEW}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{NEW}
- Configuration d'un moteur SMS^{NEW}
- Administration d'un autocom IP^{NEW}

(1) Offre soumise à condition



Box 04 475 88 41 / 05 688 98 11
Kb +243899320131

849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

FEUX DE BRAZZA

Le colloque scientifique interpelle les décideurs et les bailleurs de fonds

Ce colloque s'est tenu du 5 au 7 août. Il a été organisé conjointement par le Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (Cerdotola) et le festival populaire et international de musiques africaines feux de Brazza.

Au terme des échanges, les experts ont compris la nécessité de créer des structures de formation par niveau depuis le préscolaire ainsi que des villages ou des cités de formation musicales ; créer dans les instituts d'enseignement supérieur africains des départements d'études musicales et musicologiques en appui des efforts d'inventaire et d'archivage de musique et des instruments traditionnels ; créer un fonds d'aide destiné à soutenir les artistes et les fabricants des instruments de musique africains et définir des critères de son attribution ; relancer l'implantation du projet du musée panafricain de la musique à Brazzaville.

Ils ont aussi marqué leur intérêt à la mobilité des artistes et à leur formation au niveau national, sous régional et continental. On peut noter la nécessité d'intéresser les milieux d'affaires et les bailleurs de fonds à investir dans



la promotion de la culture africaine et l'obligation de développer des programmes de recherches et de productions musicales avec l'institution spécialisée et les artistes de la diaspora africaine ; etc. Ces recommandations sont adressées aux gouvernements, institutions panafricaines de recherche et de développement culturel, à l'Unesco, au Cerdotola, aux artistes et fabricants des instruments de musique, aux spécialistes et experts, aux pouvoirs locaux et autorités traditionnelles, à la coopération bilatérale, aux milieux d'affaire et aux bailleurs de fonds.

Pour ce qui est des débats, quatre axes principaux ont été exploités durant les trois jours des travaux à travers des thématiques qui ont permis à la fois de faire l'inventaire de tous les instruments de musique et de relever l'extrême diversité des instruments africains tels que les idiophones ou la sanza. Les experts ont souligné la préservation de l'originalité de l'instrument africain de musique dont ils ont perçu la menace de disparition. Est-ce parce que l'éducation musicale n'est pas encore inscrite dans les programmes scolaires et universitaires ? Ou est-ce à cause des fabricants qui

se font rares ? Des questions auxquelles ce colloque a donné réponse avec le mérite qu'il a eu de réunir un panel considérable de spécialistes et hommes de culture venus du Zimbabwe, d'Angola, du Sénégal, des deux Congo, du Nigeria, du Congo, du Mozambique, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, de France, de Belgique, du Burundi et d'Éthiopie.

L'Unesco tend la main aux Feux de Brazza

Sensible à la qualité des échanges, Ana Elisa de Santana Alphonso, représentante de l'Unesco au Congo Brazzaville a déclaré :

« Notre organisation salue rigoureusement cette action de valorisation du patrimoine culturel africain qui constitue une source d'identité et de cohésion pour nos communautés perturbées par l'accélération de changements et de stabilité économiques ». Elle a par ailleurs invité Feux de Brazza à rejoindre la liste des organisations non gouvernementales qui ont des relations officielles avec l'Unesco compte tenu du travail réalisé. Guy Gervais Ondaye, directeur du festival Feux de Brazza a remercié l'ensemble des participants dont la présence à l'événement lui « donne le courage d'aller encore plus loin. » Et de rappeler : « Quand nous avons créé ce festival en 2005, personne ne nous avait accordé la chance d'arriver à la cinquième édition. Nous attendons de vous des critiques pour corriger les failles. »

Clôturent les travaux, Charles Binam Bikoï, secrétaire exécutif du Cerdotola a rassuré les participants que les recommandations et les résolutions adoptées à ces assises ne seront pas un rapport de plus ou de trop pour nourrir les rayons de bibliothèque.

Rosalie Bindika



FORUM DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS
DE
SÉLECTION
·
INSCRIPTIONS
·
BOURSES



FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014

Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014

Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org




Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions





Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK /YES**

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

 www.waridtel.cg

 04 400 01 23 ou 123

 Warid Congo SA



WARID
Passer à l'action

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

610 athlètes attendus à Sibiti

Les compétiteurs qui viendront de plusieurs pays du continent et de l'au-delà devraient fouler le sol du chef-lieu du département de la Lékoumou d'ici le 12 août.

L'épreuve du semi-marathon international de Brazzaville (SMIB) aura lieu à sa date traditionnelle : le 14 août. 610 coureurs, dont 310 dames, vont arpenter les artères de Sibiti, nés de la municipalisation, sur une distance de 21km environ. L'objectif pour eux sera, sans nul doute, de détrôner le coureur kenyan, Luka Landa, champion en titre. L'athlète qui a déjà remporté les éditions 2009, 2012 et la toute dernière en 2013 à Djambala, fait en effet figure de favori à qui tout adversaire voudrait succéder. Autant il souhaiterait réaffirmer sa suprématie, autant les autres athlètes tenteront de lui volé la vedette. Le public sportif s'impatiente donc de connaître le vainqueur même si les pronostics en la matière plaident souvent en faveur des athlètes kenyans, Ethiopiens... qui seront d'ailleurs de la partie. « Le

semi-marathon permet aux athlètes nationaux d'élever, entre autres, leur niveau en se mesurant avec les athlètes, de grande renommée, habitués à pulvériser les chronos dans d'autres compétitions internationales », a déclaré le conseiller du Chef de l'Etat aux Sports, Pascal Akouala, lors de la conférence de presse du comité de direction du SMIB. Quoi que le niveau de certains athlètes internationaux soit très élevé, les coureurs congolais savent qu'ils ont l'obligation des résultats pour honorer le pays en se faisant une place sur les plus hautes marches du podium.

Chaque travail a un prix. Ce semi-marathon aussi. Ainsi, l'athlète qui s'imposera à la première place, pour les compétiteurs étrangers, aura droit à une enveloppe de 2.500.000FCFA. Le deuxième empochera 2.000.000FCFA et le troisième se contentera de 1.500.000FCFA. Par contre, le premier des nationaux aura 2.000.000, le deuxième 1.500.000FCFA, le troisième 1.000.000FCFA. Même ceux qui occuperont la 50^e place,



Le comité de direction du SMIB en conférence de presse Adiac

chez les hommes et les dames, seront récompensés. « Les athlètes nationaux ont une enveloppe légèrement élevée par rapport aux nationaux simplement parce qu'ils ont un statut international, ils viennent de loin... Par ailleurs, c'est pour rendre le Semi-marathon plus attractif que nous le faisons. Au cas contraire, aucun coureur international ne pourrait ré-

pondre à notre appel... », a expliqué le secrétaire général de la Fondation SNPC, sponsor officiel de la compétition, Pascal Oyona, membre du comité de direction du SMIB. Pascal Akouala a, quant à lui, évoqué quelques innovations qui différencient l'édition 2013 à celle 2014. Pour cette année, les dispositions sont prises pour un chronométrage électronique

permettant de disposer des résultats par information en temps réel de façon incontestable. C'est donc ce chrono que les 610 athlètes tenteront de pulvériser. Seulement, un seul sera le plus rapide, donc le premier. Le public sportif national et international garde son mal en patience en attendant de découvrir qui sera l'heureux gagnant.

Rominique Nerplat Makaya

LA LIGUE 1 EST DE RETOUR

REIMS / PARIS SAINT-GERMAIN
LE 8 AOÛT A 18H30 UTC SUR CANAL+

LES CHAÎNES CANAL+ TOUJOURS A **10 000** FCFA / MOIS*

www.canalplus-afrique.com
*Tarif en vigueur au 01/08/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre distributeur Agréé.

CANAL+

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TRANSPORTS (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les lignes n'ont pas bougé

Sûre de la légalité d'un référendum afin de modifier la Constitution, la majorité qui n'écoute que la voix de sa propre raison s'obstine à atteindre son objectif face à une opposition décidée à lui barrer la route.

Les lignes n'ont véritablement pas bougé après le sommet États-Unis-Afrique. Les délégués de la majorité et de l'opposition qui se sont retrouvés à Washington à l'invitation de l'ONG américaine national endowment for Democracy (NED) ont eu à débattre le 4 août sur la perspective de la révision constitutionnelle qui hante ces dernières heures la classe politique congolaise. Processus électoral, alternance pacifique à l'horizon 2016, émergence, droits de l'Homme, etc., tout est passé au peigne fin dans ces échanges d'une profondeur remarquable, à en croire les correspondants sur place. L'activité périphérique au sommet des chefs d'État et de gouvernement organisée par NED aura donc juxtaposé les arguments des uns et des autres sur cette problématique de sorte à permettre à l'opinion internationale de se forger une réelle conviction.

Les acteurs politiques de deux camps connus pour leur bagout ne se sont pas fait des cadeaux à Washington. Ils ont, comme il fallait s'y attendre, défendu leurs positions respectives, sans compromission par rapport à l'idéal politique qu'incarnent leurs regroupements politiques. Aucune éclaircie après ce débat, certes houleux, mais qui n'aura pas permis d'avancer.



Evariste Boshab

En fait, pour la majorité qui fait de la révision constitutionnelle son cheval de bataille, le credo est connu : « *La Constitution de la République démocratique du Congo a prévu la manière dont elle peut être révisée. S'incruster dans cet interstice, c'est aussi respecter la Constitution* ». Cette rhétorique chère à Evariste Boshab, défenseur acharné de la révision constitutionnelle, a de nouveau été mise en avant-plan à Washington. Le secrétaire général du PPRD dénonce l'absurdité de la rigidité de toute constitution

qui, par dessus tout, reste un texte perfectible puisqu'émanant des hommes. En ce sens, elle doit s'adapter aux mutations sociopolitiques pour être en phase avec les exigences qu'impose l'évolution des sociétés. Née dans un contexte de belligérance des années 2000, la Constitution de la RDC requiert quelques retouches aux fins de son adaptation à la nouvelle donne politique et sociale, argumente la majorité. En tout état de cause, ajoute-t-elle, c'est au peuple souverain seul de se prononcer là-dessus à travers

un référendum.

Mettant de l'eau au moulin de son compère du parti présidentiel, Lambert Mende Omalanga estime, pour sa part, que l'opposition fait là un procès d'intention au chef de l'État qui ne s'est jamais prononcé sur cette question de révision constitutionnelle. Préoccupé qu'il est par sa mandature actuelle qui n'est d'ailleurs qu'à mi-parcours, Joseph Kabila, a-t-il soutenu, ne trouve aucun intérêt de s'engouffrer dans ce débat inopportun et, partant, sans panache. « *S'il y a révision, elle sera constitutionnelle* », a-t-il matraqué. Après avoir distrait le chef de l'État durant les premières années d'exécution de son mandat avec le fameux débat sur la « *vérité des urnes* », les mêmes opposants d'hier sont en passe de rééditer l'exploit en cherchant à perturber la fin de son quinquennat, a-t-il fait observer.

Forte tension sociale en perspective

Pour l'opposition pilotée par le tandem Vital Kamerhe-Martin Fayulu, il est hors de question, au nom de l'alternance au pouvoir, d'accorder un quelconque mandat supplémentaire à Joseph Kabila via une modification des dispositions verrouillées de l'article 220 de la Constitution. Outre le risque de plonger le pays dans une instabilité constitutionnelle, l'opposition a également mis en relief l'inopportunité de cette révision constitutionnelle puisqu'intervenant en plein processus électoral. « *On ne change pas les règles de jeu en plein match* », n'ont cessé de marteler les opposants. Loin

d'être désarmée par cet argumentaire, la majorité a fait observer que le match électoral commence dès la convocation du corps électoral et prend fin avec la proclamation des résultats des élections. En fait, dans les deux camps, des arguments n'ont pas manqué, soit pour renier toute procédure de réforme constitutionnelle, soit pour la soutenir. De retour au pays, les uns et les autres continuent de radicaliser leurs positions. Déjà, en plein sommet États-Unis-Afrique, une frange de l'opposition restée au pays a manifesté son hostilité à toute manœuvre visant à accorder un troisième mandat à Joseph Kabila. Quelques opposants réunis à la place Sainte-Thérèse avaient organisé un meeting dans lequel ils se sont clairement exprimés contre toute révision de l'article 220. Celui-ci interdit de contourner la limite de deux mandats consécutifs. Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001 et élu démocratiquement depuis 2006, chercherait, d'après eux, de se représenter pour un troisième mandat en 2016.

Sûre de la légalité d'un référendum afin de modifier la Constitution, la majorité qui n'écoute que la voix de sa propre raison, est bien décidée à atteindre son objectif. Ce qui présage une forte tension sociale avec une opposition décidée à lui barrer la route. La population, elle, est réduite dans l'expectative face à ce débat qui prend des proportions inquiétantes avec le risque, si on n'y prend garde, de plonger le pays dans une situation trouble. L'avenir nous le dira.

Alain Diass

JUSTICE

L'opposant Jean-Bertrand Ewanga en résidence surveillée à l'hôtel Invest

Les pressions exercées sur le procureur général de la République (PGR) notamment par les avocats de l'incriminé et par une délégation de l'Union européenne (UE) ont fini par le convaincre sur la nécessité d'exécuter fidèlement la décision de la Cour suprême de justice qui avait plaidé pour une assignation en résidence surveillée du prévenu.

Après deux jours passés au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) sur injonction du PGR qui s'est interposé sur une décision de la Cour suprême de justice demandant au parquet de l'assigner en résidence surveillée, Jean-Bertrand Ewanga a finalement quitté l'ex-prison de Makala pour être transféré le 8 août à l'hôtel de presse Invest, situé sur le site de la Radio télévision nationale congolaise. Les pressions exercées sur le PGR notamment par les avocats de l'incriminé et par une délégation de



Jean-Bertrand Ewanga

l'Union européenne ont fini par payer. Le chargé d'affaires intérimaire de la délégation de l'UE en RDC Bruno Hanses avait, en effet, exprimé sa vive préoccupation

sur l'arrestation de ce député de l'opposition estimant qu'elle ne contribuait pas à l'apaisement du climat politique. Saisi du dossier, le président de l'Assemblée na-

tionale, Aubin Minaku, avait exhorté le PGR à exécuter fidèlement la décision de la Cour Suprême de Justice, en demeurant dans l'esprit et les termes de l'arrêt sur l'assignation du député Bertrand Ewanga en résidence surveillée. La somme de toutes ces pressions a finalement conduit au transfert, depuis vendredi dans la matinée, du secrétaire général de l'Union pour la Nation à l'hôtel Invest où il a été escorté, selon les témoins, par une Jeep de la police. Entre-temps, le débat continue d'enfler dans l'opinion sur la justesse de cette arrestation. Pour ses avocats, leur client est innocent et les propos vexatoires contre le chef

de l'État qu'on lui attribue seraient pas fondés. Pour Me Godé Bononga, l'arrestation de son client est injustifiée pour autant que les griefs mis à sa charge ne sont pas probants. Tout en maintenant les accusations portées contre Jean-Bertrand Ewanga, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, confirme que les enregistrements existent où l'intéressé fait la promotion de la haine entre ethnies sur fond des propos outrageants à l'endroit du chef de l'État. « *De toute façon, ce n'est pas l'avocat d'Ewanga qui apprécie les faits, ni ses amis politiques, ni ses adversaires que nous sommes. C'est la justice* », a-t-il tranché. Accusé d'offense au chef de l'État, Jean-Bertrand Ewanga a été arrêté le 5 août à l'issue d'un meeting organisé par l'opposition qui dénonce le projet de révision de la Constitution caressé par la majorité pour maintenir le président Joseph Kabila au pouvoir au-delà de 2016.

A.D.

RVA

L'entreprise menace de débrayer

Les travailleurs de la Régie des voies aériennes (RVA) ont lancé un ultimatum de quarante-huit heures au gouvernement afin de satisfaire à leurs revendications.



Tour de contrôle de l'aéroport international de N'Djili

La semaine qui commence risque d'être mouvementée pour le trafic aérien sur le ciel congolais. Dans un document émis par le banc syndical de la RVA, les agents menacent de déclencher l'opération « Ciel sans avion en RDC » après l'expiration de l'ultimatum fixé au 8 août.

Ce mouvement de grève, une fois généralisé, aura pour conséquence, a prévenu cette source, la perturbation du trafic aérien dans différents aéroports sur toute l'étendue du pays. À l'en croire, le mouvement sera radicalisé avec l'arrêt général de trafic, si aucune solution n'est trouvée à cette deuxième phase de ce préavis.

Parmi les revendications des travailleurs de la RVA, il y a notamment l'opposition au retour de l'Aéroport de Paris ingénierie dont le bilan de gestion pendant deux ans à la tête de la société a été négatif, dans le cadre de la gestion et l'assistance technique. Ces travailleurs s'opposent également au projet de la scission de leur entreprise en deux sociétés distinctes. Ils réclament aussi l'apurement des arriérés de salaires des entités de l'intérieur, le paiement des décomptes finals du personnel licencié, retraité et décédé, la signature de la convention collective révisée ainsi que la mise sur pied de la commission chargée de produire les annexes et les règlements des questions connexes. L'ultimatum de quarante-huit heures a pris effet le 6 août. Pour ces travailleurs, le dépassement de ce délai leur permettra de passer à la deuxième phase de leur mouvement de grève consistant à la réduction sensible du service minimum.

Lucien Dianzenza

IN MEMORIAM

11 août 1999 – 11 août 2014. Voici quinze ans déjà depuis que Me Bontongo Nkoy Boniface dit « Bony » se repose en paix aux côtés de ses ancêtres. À l'occasion de ce douloureux anniversaire, la veuve Bontongo née Wawutu Julie, les enfants et petits-fils de l'illustre disparu demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de son vivant à avoir à ce jour mémorable une pensée pieuse en sa mémoire pour le repos de son âme.

La veuve



CIMENTERIE

Une nouvelle société attendue d'ici fin 2016

Le projet évalué à trois cents millions de dollars est appuyé par le gouvernement car l'usine engendrera, dans sa phase pleinement opérationnelle, la création d'environ trois cents emplois directs.

La RDC est en passe de se doter d'une cimenterie supplémentaire à côté de Cinat et Cilu, les deux grandes reconnues jusque-là dans le pays. La nouvelle unité entend résorber le déficit de production dans ce secteur eu égard à la demande toujours croissante. Le démarrage des travaux d'érection de la nouvelle cimenterie est imminent comme en témoigne la signature, le 6 août, du contrat EPC entre la filiale congolaise de l'entreprise sud-africaine PPC Barnet RDC et la société chinoise Sinoma international engineering company. Appuyé par le gouvernement à travers le ministère de l'Industrie, petites et moyennes Entreprises (PME), ce projet est salutaire à plus d'un titre. Il engendra dans sa phase pleinement opérationnelle, ainsi que l'a révélé le ministre des PME Remy Musingayi : « La création d'environ trois cents emplois directs et aura recours à la technologie moderne dans la fabrication du ciment



Des sacs de ciment

et la protection de l'environnement ». Installée à Zamba dans le district des Cataractes dans le Bas-Congo, la nouvelle cimenterie pourrait être mise en service au dernier trimestre de 2016, à en croire le responsable du développement de ce projet à PPC LTD, entreprise-sponsor dudit projet à côté de Barnet Group et de la Société financière internationale. Quant à la durée des travaux, elle pourrait s'étaler sur vingt-six mois. Les travaux ont coûté 300 millions de dollars. Pour résoudre la problématique liée à la forte de-

mande annuelle du ciment en RDC évaluée à environ trois millions de tonnes, la nouvelle usine en gestation a pris le pari de produire à elle seule 1 million de tonnes par an. Notons que la construction de l'usine a été confiée à la chinoise Sinoma international engineering company, leader mondial dans le domaine et dotée d'une grande expérience dans la réalisation de projets intégrés en Afrique, plus particulièrement en Afrique du Sud, au Zimbabwe, en Angola et en Éthiopie.

Alain Diasso

ÉNERGIE

Des nouveaux engagements internationaux pour six pays africains

La Banque mondiale (BM) va décaisser cinq milliards de dollars américains d'aide technique et financière supplémentaire en faveur de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Libéria et de la Tanzanie, partenaires de l'initiative Power Africa lancée par les États-Unis d'Amérique en vue de la mise en œuvre des projets énergétiques en Afrique.

L'initiative de la BM vise à développer la production électrique dans ces six pays d'Afrique, et elle a été rendue publique lors du sommet de Washington. En effet, lors des échanges, les dirigeants africains ont réaffirmé l'importance de mettre en œuvre des projets intégrateurs en Afrique. Même si elle n'est pas concernée, du moins dans la première vague de pays sélectionnés, la RDC ne s'est pas déclarée abattue d'autant que le projet Inga III, pour l'heure ignoré par l'administration Obama, a une portée panafricaine indiscutable. Selon les autorités congolaises, la RDC ne peut que figurer dans les financements américains attendus, mais tout n'est qu'une question de temps. Sur le plan africain, ont-elles renchéri, plusieurs pays du continent africain, notamment

la Tanzanie, se sont rangés aux côtés de la RDC pour soutenir le caractère régional du projet Inga lors des pourparlers États-Unis-Afrique. Le président de la BM a fait cette annonce en marge de la deuxième journée des travaux de Washington. L'idée forte demeure la détermination de la communauté internationale de faire accéder la majorité des Africains au courant électrique.

En effet, il est établi qu'au moins 600 millions d'Africains n'y ont pas accès en dépit des potentiels hydroélectrique, géothermique, éolien et solaire disponibles.

À cela, il faut ajouter également les réserves pétrolières et gazières. La BM s'associe à l'initiative américaine car elle se dit convaincue de l'impact majeur de Power Africa dans le défi de l'électrification du continent africain. « La BM s'associera à Power Africa en engageant une somme de 5 milliards de dollars en financements directs, en garanties d'investissement et en services consultatifs pour la préparation de projets dans les six premiers pays sélectionnés pour cette initiative », a déclaré le président de la BM.

Déjà, les États-Unis et la BM travaillent ensemble dans la défi-

inition des mesures spécifiques et d'objectifs d'étapes pour atteindre au moins un quart des objectifs de Power Africa, en l'occurrence l'accroissement de la production d'électricité de 10 000 mégawatts en Afrique subsaharienne. L'Afrique peut exploiter davantage son potentiel. Au lieu de ne développer qu'à hauteur de 8% sa puissance hydrique, elle devrait mieux s'imprégner des performances d'autres régions du monde, notamment l'Europe de l'ouest qui exploite 85% du potentiel hydroélectrique disponible. Dans le vieux continent, cela lui a valu son développement économique et son industrialisation. « Comme l'Europe et le reste du monde, l'Afrique mérite de pouvoir elle aussi exploiter cette source d'énergie verte afin d'améliorer l'existence et les perspectives économiques de ses populations », a indiqué le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Makhtar Diop. La construction des centrales électriques ne doit demeurer simplement une fin en soi, mais l'Afrique doit s'engager dans la voie de la coopération régionale en développant son réseau de transport électrique panafricain.

Laurent Essolomwa

AGRICULTURE

Un plaidoyer en faveur du Service de la quarantaine animale et végétale

L'action vise le renforcement des capacités de ce service en vue de lui permettre de remplir sa mission dans toutes les frontières de la RDC.

Le coordonnateur national du Service de la quarantaine animale et végétale (SQAV), Modeste Mamingi, a lancé, le 7 août à Kinshasa, un appel au soutien de son service afin de lui permettre de couvrir toutes les frontières du pays.

Ce plaidoyer vise, selon lui, à permettre à ce service d'assurer la surveillance zoo et phytosanitaire ainsi que la gestion de la quarantaine animale et végétale sur l'ensemble du territoire national.

Au cours de cet échange avec la presse, le coordonnateur du SQAV a noté que cette structure est l'un des services spécialisés du ministère de l'Agriculture et du développement rural. Rattaché au secrétariat général à l'Agriculture, Pêche et Élevage, il a également pour mandat de générer des recettes non fiscales du trésor public.

Une mission visant la santé des hommes et des animaux

Dans l'accomplissement de sa mission, le SQAV assure le contrôle des documents zoo sanitaires et phytosanitaires accompagnant les animaux et les végétaux ainsi que leurs

produits dérivés au niveau des postes frontaliers.

Il garantit également le contrôle des mouvements d'entrée et de sortie des animaux, des végétaux et leurs produits dérivés en vue de prévenir l'introduction, la dissémination et la propagation des maladies et/ou des germes pathogènes et nuisibles à la santé des hommes, des animaux et des végétaux. Ce service assure également l'inspection vétérinaire et phytosanitaire des denrées alimentaires d'origine animale, végétale, minérale et celle des boissons et prélève des échantillons des produits cités en vue de leur analyse macroscopique et/ou microscopique.

Le SQAV a également la responsabilité du contrôle de qualité des médicaments vétérinaires et produits d'élevage ainsi que des produits phytosanitaires, des intrants agricoles et d'élevage. Ce qui l'amène à ordonner la saisie, la consignation, le refoulement, la mise en quarantaine ou le traitement et, le cas échéant, la destruction des animaux, des végétaux, des denrées alimentaires, des médicaments et des produits vétérinaires, produits phytosanitaires reconnus périmés, contaminés, souillés, malades ou nuisibles pour l'homme, l'animal ou le végétal.

Lucien Dianzenza

ÉBOLA

OMS propose un nouveau plan de riposte

Le plan dont le coût est estimé 100 millions dollars s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale, régionale et nationale de lutte intensifiée destinée à maîtriser la fièvre hémorragique d'Ébola qui s'étend sur l'Afrique de l'ouest.

Le nouveau plan s'appuie sur deux stratégies telles qu'enrayer la transmission de la maladie à virus Ébola dans les pays touchés en généralisant l'application de mesures de lutte efficaces et reposant sur des données factuelles; éviter la propagation de la maladie à virus Ébola dans les pays voisins où il y a un risque, en renforçant les mesures de préparation et de riposte en cas d'épidémie.

Il est essentiel d'améliorer la prévention, la détection et la notification des cas suspects et d'orienter les personnes malades afin qu'elles bénéficient de soins médicaux et d'un soutien psychosocial. Le plan souligne également l'importance de la surveillance, en particulier dans les zones frontalières, de l'évaluation des risques et la réalisation de tests de diagnostic en laboratoire pour les cas suspects. Il précise, en outre, qu'il convient de mieux protéger de l'infection les agents de santé, qui sont déjà trop peu nombreux en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

Ce plan propose aussi le renforcement de

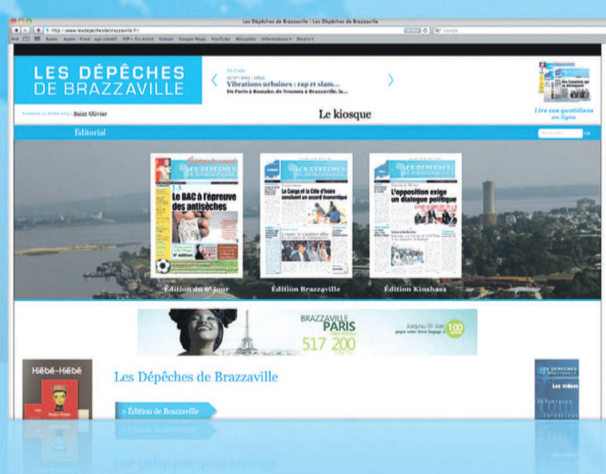
la coordination de l'action sanitaire dans son ensemble. Il faut, en particulier, renforcer les capacités du Centre sous-régional de l'OMS pour la coordination de la riposte à la flambée, ouvert ce mois-ci à Conakry, en Guinée, pour centraliser et rationaliser l'appui apporté aux pays d'Afrique de l'ouest par les principaux partenaires et faciliter la mobilisation des ressources. Face à la flambée de cette épidémie, la directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, pense qu'il faut une riposte encore plus énergique. L'ampleur de la flambée de maladie à virus Ébola exige de la part de l'OMS, de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone une riposte encore plus énergique et cela va demander davantage de ressources, de compétences médicales dans les pays mais aussi plus de préparation au niveau régional et plus de coordination. Les pays ont déterminé ce dont ils avaient besoin et l'OMS fait appel à la communauté internationale pour promouvoir ce plan de riposte.

Aline nzuzi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

FOOTBALL-TRANSFERTS

Assombalanga à Nottingham Forest, Kinkela au Paris FC

Les footballeurs de souche congolaise sont encore en mouvement en ce mercato d'été qui se clôture à la fin du mois d'août. Kinkela se retrouve au Paris FC alors que Britt Assombalanga, fils de l'ancien buteur de Bilima de Kinshasa Assombalanga, a signé pour cinq à Nottingham Forest en D2 anglaise.

La saison sportive 2014-2015 va bientôt s'ouvrir après la 20e édition de la Coupe du monde de football conclue par le quatrième sacre de l'Allemagne. Mais la période du mercato d'été court jusqu'à la fin du mois d'août en cours. Des footballeurs congolais ou de souche congolaise sont donc encore en mouvement pour différents transferts. C'est le cas de l'ancien international congolais, Christian Kinkela, qui vient de quitter Châteauroux en Ligue 2 française pour Paris FC en National. À 32 ans, Kinkela va donc relancer sa carrière qui visiblement tend à sa fin après ses débuts en professionnel en 1998. On rappelle qu'en France, il a évolué au



Le jeune attaquant Britt Assombalanga

Red Star, Stade Levallois, au FC Tours, au RC Paris, à Amiens, au Paris FC, à l'US Boulogne, à l'AC Ajaccio, à Sedan, à Châteauroux. Il a également joué à l'Union Saint-Gilloise en Belgique et au FC Moreirense au Portugal. Il compte vingt et une sélections avec les Léopards de la RDC, lui qui a aussi évolué au sein des Léopards Espoirs avec l'ancien sélectionneur Christian N'Sengi Biembe. Un autre transfert à signaler est celui du jeune attaquant Britt Curtis Assombalanga qui quitte Peterborough United en D2 anglaise pour le légendaire club de Nottingham Forest, toujours en D2 pour une durée de cinq ans. Fils de l'ancien international congolais de l'AS Bilima (redevenu Dra-

gons) de Kinshasa Assombalanga ce jeune joueur de 21 ans a créé la sensation la saison dernière en inscrivant vingt-trois buts en quarante-trois apparitions avec le club. Né à Kinshasa le 6 décembre 1992 et arrivé très jeune en Angleterre avec sa famille, Britt Curtis Assombalanga a fait ses débuts en football à Watford au cours de la saison 2010-2011. Ensuite, il est passé par Wealdstone, Braintree Town et Southend United où il a été en prêt avant d'atterrir à Peterborough United. Puissant attaquant et renard des surfaces, il n'a plus été retenu à Peterborough où évolue aussi le défenseur international congolais Gabriel Zakuani. Il a donc pris la direction de Nottingham Forest. Au pays, mentionnons le renforcement de l'effectif du Daring Club Motema Pembe avec le retour des anciens comme Salakiaku Matondo, Kodi Milambo et aussi l'arrivée de Serge Lofu Bongeli. Enfin, l'on signale que le buteur de l'AS Dragons de Kinshasa, Lusiela Mande se trouve à Mbuji-Mayi au sein de la formation de Sanga Balende.

Martin Enyimo

PÉTROLE

3 milliards de barils de réserves découverts autour du Lac Albert

Il s'agit d'une estimation révélée par Oil of DRC, une filiale du groupe Fleurette détenue par le milliardaire israélien, Dan Gertler, à l'issue d'une analyse des données de levés sismiques menée dans cette partie du territoire national.

Selon Reuters, reprenant les extraits du communiqué livré au public par la compagnie minière, le 7 août, le brut d'une quantité comparable aux réserves prouvées de producteurs de pétrole britannique et sud-soudanais a été découvert autour du Lac Albert, à la frontière orientale de la RDC avec l'Ouganda. En effet, il existe des blocs pétroliers dans l'Ouganda voisin qui contiennent, a estimé la compagnie, une quantité similaire, et sont actuellement exploités par la société britannique Tullow, Total en France et China national offshore oil corp.

Pour l'heure, il n'existe pas de précisions sur la localisation exacte de la partie qui peut faire l'objet d'une récupération, a poursuivi Reuters. L'analyse des données a permis d'arriver à cette estimation de trois milliards de barils de pétrole. Aussi les prochaines étapes viseront-elles à démarrer les préparatifs pour le forage de deux puits d'exploration sur le site par la construction d'infrastructures et le déplacement des communautés locales.

Cette découverte est une bonne nouvelle pour le secteur pétrolier qui contribue faiblement au budget de l'État. Depuis une trentaine d'années, la production nationale n'a jamais dépassé les 30 000 barils/jour. Aujourd'hui le bassin côtier exploité est en train de s'épuiser, et les derniers champs matures encore opérationnels sont en train de donner leurs dernières gouttes de brut. Dès lors, il devenait impérieux de mener des recherches pour découvrir d'autres bassins, notamment dans l'est du pays quasiment vierge. L'entrée en production de ce site situé autour du Lac Albert pourrait permettre au pays de produire plus de 50 000 barils supplémentaires par jour, et l'impact sur l'économie serait d'au moins 25%.

Le projet fascine, mais une fois encore les résultats de l'étude ainsi avancée restent provisoires à défaut d'une campagne de forage. Au-delà, il faut ajouter la dure réalité de la géographie du milieu concerné. Beaucoup de grandes compagnies pétrolières ont évité l'est du pays en raison de la difficulté de transporter le brut sur une très longue distance pour atteindre les points d'exportation sur les rives de l'océan indien et Atlantique. Difficile de penser à l'évacuation de l'or noir à partir de l'Ouganda car les deux pays entretiennent des relations difficiles.

Laurent Essolomwa

ATHLÉTISME

La RDC participe aux 19^{es} championnats d'Afrique à Marrakech

Les Léopards athlétisme de la RDC prennent part à la compétition continentale dans la ville ocre du Maroc avec treize athlètes.



Vue d'une course

La RDC va prendre part, du 10 au 14 août à Marrakech au Maroc, aux 19es championnats d'Afrique d'athlétisme. Selon la Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco), treize athlètes composent les Léopards athlétisme de la RDC pour cette compétition. Six d'entre eux proviennent de Lubumbashi, et les autres évoluent à Kinshasa. Parmi les athlètes de Kinshasa, il y a Florent Lomba, jeune athlète qui a bénéficié d'une bourse de quatre ans de la Solidarité olympique internationale au Centre international d'athlétisme d'Île Maurice. Et c'est depuis le 6 août, Florent Lomba et le secrétaire général de la Féaco, Jean-Paul

Musungay, ont pris leur avion pour Marrakech. Les autres athlètes devraient aussi s'envoler pour la ville rouge marocaine avant le coup d'envoi de la compétition le 10 août.

Le tournoi de Marrakech connaîtra la participation de quarante-sept pays africains pour un total d'environ six cent cinquante athlètes compétiteurs. Seules six Nations n'ont pas répondu à l'invitation des organisateurs. C'est la deuxième fois que le Royaume du Maroc abrite ces championnats après la troisième édition qui avait eu lieu à Rabat en 1984.

M.E.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Lancement des travaux de construction du rond point Raphaël Antonetti

La cérémonie a eu lieu le vendredi 8 août en présence de Roland Bouiti Viaudo et Roger Roc, respectivement maire de Pointe-Noire et directeur général de la Société immobilière Maisons sans frontières Congo qui a financé ledit projet.

Situé au centre ville, à proximité de la mairie centrale, le rond point de la place Raphael Antonetti est un don de la société Maisons sans frontière Congo. Il est conçu en privilégiant la circulation dans les sens, Cité africaine, centre ville, gare centrale du chemin de fer Congo océan (Cfco), port de Pointe-Noire. Il constituera une intersection du trafic venant de Tchikobo en direction des avenues Charles de Gaulle, Bolobo, Poincaré, docteur Denis Loemba.

Ainsi selon la fiche technique des travaux de construction de ce carrefour, ceux-ci dureront six mois environ et seront supervisés par des représentants des administrations publiques compétentes. Ce carrefour dans son aménagement actuel prévoit l'ouverture de l'artère principale du lotissement Roc de Tchikobo sur le boulevard Charles de Gaulle et deviendra un carrefour à sept voies. En effet, il est prévu sur cette artère la construction de 16 immeubles à usage d'habitation, de commerces, de banques et des services dont le seuil moyen est



Le maire de Pointe-Noire, à côté du directeur général de Maisons sans frontières Congo, posant la première pierre pour la construction du rond-point à la place Antonetti

fixé à six étages. La société Maisons sans frontières Congo, sous la supervision de la mairie de Pointe-Noire, a conçu l'amélioration de ce carrefour par l'aménagement d'un giratoire non traversé de 45 mètres de rayon avec

une place centrale de 31 mètres de rayon. Celui-ci sera équipé d'une fontaine centrale avec jet d'eau, d'un jardin paysager avec mobiliers urbains, le tout éclairé

l'habitat moderne devrait être associé pour les conditions de vie saines des populations. En plus de Pointe-Noire, la société Maisons sans frontières Congo

à Kounda dans le département du Kouilou, 1200 logements à Brazzaville, et bien d'autres à Oyo et Dolisie », a déclaré Roger Roc .

Pour sa part, le maire s'est dit satisfait du sérieux avec lequel cette société fait montre dans la réalisation des projets. Rappelons que depuis sa création, la société Maisons sans frontières participe pleinement au développement de l'habitat en République du Congo, en apportant une solution aux problèmes majeurs d'infrastructures, de viabilisation et d'assainissement. Conformément à la loi 021/88 du 17 septembre 1988 sur l'aménagement et l'urbanisme qui stipule à son article 23 que les opérations d'aménagement présentées par un plan d'urbanisme ou conformes à tel plan, tendant notamment à l'amélioration et à l'équipement des quartiers existants, à la création de nouveaux quartiers, à la réalisation des groupes d'habitations ou à l'aménagement de zones industrielles et portuaires peuvent être concédées à des personnes publiques agissant pour le compte de l'État ou de la commune, à des sociétés d'économie mixte, à des personnes morales, privées ou des particuliers.

Faustin Akono

par des panneaux solaires. « Ainsi, nous saluons l'oreille attentive du ministère en charge des Zones économiques spéciales qui a vite compris que là où se circonscrit une zone économique spéciale,

ambitionne l'accompagnement des implantations des zones économiques spéciales par la construction sur ces zones de plusieurs logements de divers standing. La société prévoit la construction de 300 logements



DECouvrez NICKELODEON SUR CANALSAT

UNE NOUVELLE CHAÎNE AUX PROGRAMMES DROLES ET VARIÉS EN EXCLUSIVITÉ EN FRANÇAIS SUR CANALSAT

A PARTIR DE
5 000 FCFA*
PAR MOIS

www.canalplus-afrique.com

Tarif TTC en vigueur au 01/01/2013, hors coûts du décodeur et autres matériels de réception.
**Chaîne accessible à tous les abonnés CANAL + / CANALSAT jusque octobre 2014

CANALSAT
regardons mieux

HUMEUR

Quand les parcelles inhabitées rendent les communautés urbaines sales !

La joie et le sourire étaient presque sur tous les visages lorsque des cités, longtemps restées rurales, ont été transformées en communautés urbaines par décret. Mais hélas ! Un gros problème se rencontre au niveau de toutes ces communautés urbaines, celui des parcelles de terrains inhabitées sur lesquelles poussent des herbes. De véritables îlots de brousses au milieu de nos désormais «villes». Pourtant ces parcelles de terrain appartiennent des gens, ressortissants des mêmes cités. Leur attitude indifférente rend difficile la question d'assainissement de la ville.

Cette réalité, communément partagée par toutes nos communautés urbaines, est une véritable épine sous le pied des différents gestionnaires de ces cités. Ces parcelles abandonnées où des parties de cueillette ou de chasse peuvent s'exercer faussent l'image de la ville ou de la communauté urbaine. En plus, ces herbes ne se limitent pas seulement à l'intérieur des parcelles. Elles débordent et envahissent des rues et ruelles voire même des avenues et certaines places publiques de nos communautés urbaines.

De Bétou, dans la likouala, à Kakamoeka, dans le kouilou, en passant par Makoua dans la Cuvette, Ollombo dans les Plateaux ou Madingou dans la Bouenza, la réalité est la même. Trop de parcelles sous les herbes au milieu. Lors qu'on les interpelle, les propriétaires de ces parcelles résistent face à l'administration. Peut-être faut-il envisager de les vendre à ceux qui peuvent les rendre propres ou y construire ? Pas si sûr même si cela devrait résoudre le problème de l'assainissement et de la salubrité de l'environnement de nos nouvelles communautés urbaines.

Que constate-t-on désormais ? Ces parcelles portent des inscriptions suivantes : « Parcelles appartenant à la famille X et elle n'est pas à vendre », « Terrains occupés par messieurs Y et Z », « Ici, c'est le domaine de T ». Des inscriptions qui témoignent bien que ces parcelles appartiennent à des gens bien connus. Pourquoi ces gens restent-ils indifférents aux appels et interpellations des autorités locales ? Ne savent-ils pas, ces propriétaires, que plus la ville est dans l'herbe, plus elle attire les insectes, reptiles, cafards et animaux dangereux sans oublier les bandits de grand chemin.

Le deuxième constat, et le plus amer, est qu'un semblant d'entretien de ces parcelles intervient souvent lors des descentes massives de ces soi-disant natifs à l'occasion des échéances électorales ou lorsque des autorités politico-administratives arrivent dans ces localités. C'est alors qu'on les voit, ces occupants fantaisistes de parcelles de terrain inhabitées, errer tout autour de leurs domaines craignant une quelconque mesure coercitive de la part des autorités locales.

Il revient aux autorités de ces communautés urbaines de multiplier de stratégies pour arrêter ce genre de comportement. Oui, la vente aux enchères a été l'une des possibilités pour rappeler à l'ordre ces occupants, mais la logique n'a vécu que le temps d'une rose dans de nombreuses communautés urbaines, car ces gens-là n'hésitent pas de descendre en catastrophe dans ces localités pour brandir leurs statuts politico-administratifs et obligeant certains responsables locaux à revoir leurs mesures.

Acquérir un terrain est une chose, l'entretenir est tout autre chose aussi. Et c'est là où l'on juge chacun. Comment comprendre qu'une communauté urbaine qui peut avoir cinq à sept grandes avenues principales, qui devraient embellir le centre-ville, reste dans un état d'abandon total ? Cette réalité troublante interpelle à la fois les propriétaires de ces terrains, les gestionnaires de ces cités urbaines, les chefs de quartiers et même les habitants de ces villes.

Étant donné que les services de cadastre se débattent pour des questions de lotissement, de dénomination, de numérotation et de tracé des rues et ruelles de nos villes, les gestionnaires des communautés urbaines devraient multiplier des astuces pour minimiser la généralisation de ce phénomène de parcelles non habitées et non entretenues qui rendent nos villes très sales.

Faustin Akono

MARINE MARCHANDE

16 marins reçoivent les prix de «mérite» et «ancienneté»

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le vendredi 08 août à Pointe-Noire, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué, chargé de la Marine marchande. L'initiative est de la Société de gestion des services portuaires (SGSP, Congo S.A.).

La SGSP est la première société certifiée MLC2006 au Congo. Elle est aujourd'hui capable de répondre efficacement aux exigences qu'imposent l'état du port et celui du pavillon. D'ailleurs SA responsabilité consiste à faire en sorte que les gens de mer qui ont conclu un contrat d'engagement maritime avec elle, soient non seulement bien formés mais également y trouvent un bien-être leur permettant de mener des carrières professionnelles brillantes comme le sont les marins des pays développés.

En effet, la SGSP s'est engagée dans l'activité de prestation des services des gens de mer en respectant les exigences de la convention du travail maritime. Elle compterait une centaine de marins qui exercent leurs activités sur les unités des quatre premières sociétés de remorquage et d'assistance maritimes au monde. Ce qui donne à cette société une identité référentielle au pays.

Dans son message, le directeur de la SGSP, Éric Didas Franck, a fait un aperçu de sa société avant de rappeler à l'assistance que ceux qui venaient de recevoir leurs diplômes

d'ancienneté et leurs primes de



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou posant avec deux lauréats

merite sont exposés aux dangers de la mer depuis cinq ans, ce qu'il a d'ailleurs qualifié de motif de fierté. « vous récoltez les fruits de votre engagement dans la société mais surtout de votre abnégation au travail. Je tiens à vous féliciter; mais je dois rappeler que vous exercez dans une profession qui est de plus en plus exigeante. C'est la raison pour laquelle depuis une année, je poursuis une politique volontariste en faveur de vos formations et il ne se

pas une semaine sans que l'un de vous soit admis dans un centre de formation pour un perfectionnement ou la mise à jour d'un module », a-t-il dit.

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a, quant à

lui, félicité le directeur de la SGSP avant de s'adresser aux gestionnaires de l'administration maritime. « Cela fait partie des fondamentaux et dans les conventions collectives... il faut recomposer le temps passé dans l'entreprise et pour une période de navigation », a dit le ministre. Et de poursuivre « si l'administration maritime ne le fait pas, nous ferons fausse route par rapport aux respects des normes minimales sur le plan du travail maritime »

Prosper Mabonzo

CYCLISME

Faustin Nkounkou lorgne le championnat départemental

Faustin Nkounkou, un passionné du cyclisme à Pointe-Noire a au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville exprimé son souhait de participer aux différentes compétitions de la ligue et de la Fédération congolaise de cyclisme.

Cet athlète indépendant a pris goût au vélo, il y a seulement deux ans. Mais, pendant qu'il se sent prêt, la discipline traverse une crise qui risque même de compromettre la participation des cyclistes congolais aux Jeux Africains de Brazzaville.

Angoissé par l'attitude de la Fécoy qui traîne à résoudre le litige qui l'oppose aux ligues dans la perspective de ces Jeux de 2015, Faustin Nkounkou appelle les différentes parties en conflits à se réconcilier afin de relancer les activités au niveau national. « Il s'avère que les ligues sont en jachère, et du coup les sportifs de vélo sont comme abandonnés à eux-mêmes. C'est pourquoi, en tant que citoyen congolais et amoureux du cyclisme, je lance un vibrant appel au président de la fédération et à ceux des ligues de s'unir pour relancer le cyclisme qui peine à prendre



Faustin Nkounkou

son envol », a-t-il lancé.

Il a par ailleurs demandé à la ligue de Pointe-Noire d'organiser les campagnes de vulgarisation de la discipline pour marquer son existence dans la ville océane. Pour ne pas perdre les pédales, l'athlète a demandé aux pratiquants qui sont en congé technique d'essayer de prendre les choses en mains. « Je demande à mes collègues cyclistes de se mettre en tenue de sport et de faire le vélo afin que vive la Fédération du cy-

clisme au Congo ! », a-t-il lancé. Pour lui, le sportif doit travailler même seul pour développer certains automatismes. « J'ai pris le goût de travailler seul il y a de cela deux ans et le jour que je m'engagerai dans une compétition, je n'aurai pas de la peine parce que mes jambes sont habituées à faire de longs trajets. Depuis que je fais le vélo, je n'ai pas encore participé à une compétition organisée par la Ligue. Je souhaite bien y prendre part un jour. C'est pourquoi je lance un appel à la ligue de cyclisme de relancer les activités afin que les fans de vélo et ceux qui sont à l'attente puissent avoir le goût de participer aux différentes compétitions organisées tant au niveau départemental que national », a-t-il ajouté.

Rappelons que les ligues de cyclisme de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, soutenues par les cyclistes pratiquants reprochent aux dirigeants de la fédération la mauvaise gestion des fonds alloués à la structure pour la gestion des ligues et la préparation des athlètes aux Jeux africains.

Charlem Léa Légnoki

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Pour Denis Sassou N'Guesso, « En démocratie, c'est le peuple qui décide »

De retour de Washington où il a pris part au sommet États-Unis/Afrique, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a répondu aux questions des journalistes à l'aéroport de Maya-Maya de Brazzaville. Il est revenu sur les grandes décisions prises à ce sommet dont l'un des sujets forts a été le débat sur le changement ou la modification des constitutions envisagés par quelques chefs d'État africains. Extraits.

L.D.B. : Avez-vous obtenu ce que vous attendiez de ce premier sommet Afrique-USA ?

Denis Sassou N'Guesso : Nous venons de tenir un important sommet à Washington. Le président Obama l'a reconnu que c'est pour la première fois qu'autant de chefs d'État et de gouvernement se retrouvent à Washington pour débattre des sujets aussi majeurs pour l'avenir du monde, au regard du thème principal du sommet : « Investir en Afrique pour le développer en pensant aux générations futures ». Lorsqu'on sait qu'en Afrique d'ici à 2050, il y aura deux milliards d'habitants et les deux tiers de cette population seront constitués par les jeunes de moins de trente-cinq ans, ce thème était donc plein d'enjeux. Les débats organisés au niveau de cette grande rencontre se sont bien déroulés et les décisions arrêtées ont été très importantes. Je peux dire que les objectifs ont été atteints.

L.D.B. : Quelle appréciation faites-vous de la proposition des États-Unis d'Amérique d'octroyer 100 millions de dollars pour la formation d'une force militaire d'intervention rapide sur le continent africain ?

DSN : Il s'agit de la décision

du gouvernement américain d'aider au renforcement des capacités de l'Union africaine pour donner aux Africains la possibilité de résoudre par eux-mêmes leurs problèmes de paix et de sécurité. C'est une décision très importante. S'agissant du renforcement des capacités en Afrique, les États-Unis d'Amérique ne sont pas à leur première contribution. Lorsqu'il s'était agi d'intervenir au Darfour, les Américains avaient apporté les troupes. Mais la logistique avait été principalement apportée par l'OTAN. Tout récemment, ce sont les Américains qui ont transporté les troupes burundaises et rwandaises à Bangui. Par cette décision, les Américains ont une fois encore exprimé leur volonté de soutenir l'Afrique dans le cadre de la paix et de la sécurité. Je crois que c'est une bonne idée.

Est-ce que dans cette contribution américaine, le Congo est-il demandeur ?

DSN : Tous les États africains sont demandeurs. Ce n'est pas seulement aux États-Unis d'Amérique qu'ils ont formulé la demande ; mais également à d'autres partenaires tels que l'Union européenne, le Canada, la Chine, etc. Nous voulons

développer les capacités africaines sur les plans de défense et de la sécurité pour que ce soient les Africains eux-mêmes qui puissent assurer leur propre sécurité. On a constaté que chaque fois que nous avons été capables de mobiliser les troupes, la logistique n'est pas toujours suivie. Il faut, en outre, améliorer le niveau de formation des militaires africains. C'est donc une demande qui était fortement formulée par l'Union africaine.

L.D.B. : À la fin du mois de juillet de l'année en cours, les parties en conflit en République Centrafricaine avaient signé un accord de cessation des hostilités à Brazzaville. Cet accord tarde à être mis en application. Au regard des derniers développements survenus à Bangui, quel commentaire faites-vous de la situation en Centrafrique ?

DSN : C'est une situation difficile comme dans tous les conflits. Ce n'est pas au premier acte que l'on obtient tous les résultats ; même les cessez-le-feu dans plusieurs conflits ont été toujours violés. On ne désespère pas. Nous allons continuer de faire en sorte que les accords de Brazzaville soient appliqués par les uns et les autres. Si cela paraît difficile, on ne peut pas s'en étonner, non plus. Mais nous ne perdons pas l'espoir.

L.D.B. : Le président Barack Obama promet de consolider l'initiative Power Africa en octroyant 13.000 milliards de

dollars et dans le même temps 33 milliards de dollars sont promis au titre de l'aide publique et des investissements privés. Le Congo pourrait-il intégrer les pays bénéficiaires de ces aides ?

DSN : Tout le travail devait être fait aussi bien par le gouvernement américain que pour les gouvernements africains. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir pour élaborer les mécanismes de suivi de ces différentes aides promises par les États-Unis d'Amérique. En ce qui concerne l'électrification de l'Afrique, j'ai lancé l'idée, à Washington, de faire que la question de l'électricité concourt à l'intégration sous-régionale. Dans le cas de l'Afrique centrale, nous avons un pool énergétique avec des objectifs précis et des sites de production retenus. Si ce projet pourrait intégrer le programme de pool énergétique en Afrique centrale, ce serait bien. Mais nous allons travailler pour faire aboutir ces projets.

L.D.B. : Le Congo a-t-il pris des mesures aux frontières pour arrêter la progression de la fièvre hémorragique à virus Ebola signalée dans plusieurs pays ouest-africains ?

DSN : À partir du moment où l'OMS a décrété cette mesure de portée internationale, le Congo ne peut que prendre des précautions au niveau de ses frontières contre cette maladie. Étant donné que les personnes sont en mouvement à travers le monde, une épidémie de ce genre peut facilement se propager à travers toute

l'Afrique. Tous les États ont donc l'obligation d'arrêter une série de mesures pour renforcer des contrôles médicaux au niveau de leurs frontières.

L.D.B. : Le gouvernement américain a exprimé son opposition au changement ou à la modification des constitutions envisagés par quelques présidents africains. Vous avez donné votre position sur la question devant la presse à Washington. Avez-vous le sentiment d'avoir convaincu vos interlocuteurs ?

DSN : Il ne s'agissait pas de convaincre les interlocuteurs. Il s'agissait de faire connaître un point de vue parmi plusieurs et donc de faire savoir que s'il s'agit de la démocratie, puisque qu'on parle de la démocratie, partout dans le monde c'est le peuple qui décide. Surtout si la décision populaire est prise par référendum, il n'y a pas plus démocratique que cet acte. La constitution dont on parle tant a été adoptée par le peuple congolais et si dans ses intérêts le peuple pourrait décider de son changement, le jeu démocratique devrait se dérouler sans entrave. Il n'y a aucun délit sur cette question. J'ai voulu faire comprendre à mes interlocuteurs à Washington ce point de vue. S'il a convaincu quelques-uns tant mieux. Sinon que peut-on dire d'autre que de laisser le peuple avancer à son rythme. Le monde entier a fonctionné de cette manière depuis toujours.

Propos recueillis par Roger Ngombé

RÉFLEXION

Comment tirer le meilleur parti du Sommet de Washington ?

La page du premier Sommet Afrique / États-Unis s'étant refermée, que peuvent en attendre les Africains ? A priori pas grand-chose dans l'immédiat car la politique d'une grande puissance ne change pas du matin au soir même si ses plus hauts dirigeants s'y engagent solennellement. Mais certainement beaucoup à moyen terme, si du moins les pays du continent savent faire entendre leur voix de façon forte et continue dans les différents lieux où s'élaborent les grandes décisions, à savoir la Maison Blanche, le Congrès, le Pentagone, le Département d'État, le Trésor, la Central intelligence agency.

Le problème auquel se trouve aujourd'hui confrontée l'Afrique est donc bien celui de sa présence active dans les lieux de pouvoir aux États-Unis même et également dans les institutions de la gouvernance internationale telles que les Nations unies, le Fonds monétaire in-

ternational ou la Banque mondiale qui restent peu ou prou dominées par les États-Unis. Mettre en place un système d'information fiable et de lobbying actif à Washington qui projette du continent une image vraie, concrète, objective devrait donc figurer désormais au premier rang des priorités africaines.

Cette tâche apparemment aisée sera en réalité difficile à accomplir dans la mesure où l'Union Africaine ne brille guère par son efficacité, ni même par son unité. Machine pesante et, quoi que l'on dise, divisée sur les questions essentielles, l'organisation qui siège à Addis Abeba n'est pas structurée aujourd'hui de telle façon que les Américains la perçoivent comme un interlocuteur valable. Il en résulte naturellement que le dialogue engagé lors du Sommet de Washington pourrait fort bien ne déboucher sur aucun acte concret dans un délai raisonnable. Est-il absurde, dans ces conditions,

d'imaginer que ce même dialogue s'engage simultanément entre les États-Unis et les différentes entités qui rassemblent les pays d'une même région – abandonnons à cette occasion le terme de « sous-région » qui minimise l'importance humaine des entités en cours de constitution dans les différentes parties du continent – ? Est-il irréaliste de penser que la coopération proposée par la plus haute autorité américaine s'organise dans le cadre de communautés structurées telles que la Cédéao en Afrique de l'Ouest, la Cémac et la Cécac en Afrique centrale, la Cegl dans les Grands lacs, la Sadec en Afrique australe ?

Les Américains, qui sont des gens pragmatiques, auraient alors en face d'eux des interlocuteurs aux pouvoirs clairement définis parlant au nom de communautés humaines clairement identifiées. Il leur serait alors difficile de ne pas donner un contenu concret aux promesses faites par leur président, Barack

Obama, lors du sommet qui vient de s'achever. Et, de ce fait, la doctrine énoncée à Washington deviendrait vite réalité.

Plus que jamais l'intégration régionale, qui sera dans le proche avenir le véritable moteur de l'émergence de l'Afrique, devrait être le cadre dans lequel s'élaborent et se concrétisent les programmes de coopération entre le continent et les grandes puissances. Trop petites ou trop faibles pour dialoguer d'égal à égal avec les poids lourds que sont la Chine, l'Europe, les États-Unis ou l'Inde, les nations africaines seraient entendues et prises en considération dès lors qu'elles décideraient de parler d'une seule et même voix dans un cadre régional.

Voyons si les leçons que les sommets successifs de Paris, de Bruxelles et de Washington seront entendues et comprises ?

Jean-Paul Pigasse